

Liste des Electeurs Parlementaires

Arrond. No. 1

Noms	Prénoms	Bon	Mauvais	Douteux			
------	---------	-----	---------	---------	--	--	--

-COPIE-

Service de la gestion des
documents et archives - VTR

Province de
Quebec
Municipal
de Cap-Saint-Michel

At une Assemblée du Conseil tenue
a la salle publique a cinq heures pour de
present mois de Septembre 1881

At laquelle assemblée etant present

- M. Hipp. Montplaisir Membre
- Hyacinthe Leclerc
- Delphis Montplaisir } Conseillers
- Hercule Vaillancour }
- Samuel Lamoignon }
- absents, Ferdinand Montplaisir
- Thomas Robitard

Après avoir repris l'examen
du dit rôle d'évaluation et y avoir
fait les amendement ci annexé
au dit rôle sur motion de Hyacinthe
Leclerc secondé par Hercule Vaillancour
que le dit rôle soit homologué
tel qu'annexé.

Adopté a l'unanimité après quoi
le conseil sejourne au Pa. Saint
octobre prochain

Cap-Saint-Michel 5 septembre
1881

Thomas Robitard S. Secour

23

Bureau du Conseil Municipal
du Cap la Magdeleine 9 Janvier 1882
devant moi Thomas Rocheteau
président

Proposé par Joseph Lactotte
secondé par François Brière
que Zénobie Loupin soit élue
conseiller en remplacement
de Désiré André Montplaisir

Proposé par François Brière
que Anastasie Loupin soit élue
conseiller en remplacement
de Hyacinthe Leduc

secondé par
Joseph
Lactotte

Proposé par Joseph Lactotte
secondé par François Brière que
Ferdinand Brousseau soit élue
conseiller en remplacement de
Thomas Rocheteau

Fait au Cap la Magdeleine
le neuvième jour de Janvier
1882 à dix heures de l'avant midi

Thomas Rocheteau
Président

4
Province de l'arche Métropolitaine
du Cap de Magdeleine

Une assemblée générale du conseil
municipal du Cap de Magdeleine tenue
à la salle publique le vendredi 6 Février
mil huit cent quatre vingt deux conformément
aux dispositions du code municipal
de la province de Québec à laquelle session
sont présent M. le maire,

Hippolite Montplaisir et ses conseillers
Thereminel Broussseau
Zénobie Toupin
Edouard Montplaisir
Alphonse Toupin
Armand Larocette
Léonard Vaillancour absent,

Sur motion Proposé par Zénobie
Toupin secondé par Thereminel
Broussseau que Hippolite Montplaisir
soit élu Maire de cette paroisse
agréé à l'unanimité

Sur motion de Thereminel Broussseau
secondé par Alphonse Toupin que
le Sr. trésorier soit autorisé à prélever
les deniers nécessaires pour l'administration
du conseil de cette agée à l'unanimité
après quoi le conseil se sépare au
premier lundi de Mars

Hipp. Montplaisir
Maire

Thomas Berubeau
S. J.

Province de Quebec Municipality
du Cap la Magdelaine

D'une assemblee general
du conseil Municipal du Cap
la Magdelaine tenu a la sal
publie le mardi le 6 Mars
mil huit cent quatre vingt deux
conformement aux dispositions
du code Municipal de la
province de Quebec a laquelle
assemblee sont present

- M. le maire, Hippolite Montfils
- et M. les conseillers
- Samuel Larocette
- Ferdinand Brousseau
- Zenobie Toupin
- Alexandre Toupin
- Therese Vaillancon Present
- Adolphe Montfils

Sur motion du conseil
Zenobie Toupin secondé par
le conseiller Therese Vaillancon
que sois, nommé inspecteur ^{chaque} des routes

- N°1 E. Beaumier
- N°2 Stephane Laurange
- N°3 Alexandre Lotherville
- N°4 Joseph Marquette
- N°5 William Robitaille

sont nommé inspecteur agraire
Joseph Toupin
Alexandre Toupin
François Breese

Sont nommés évaluateurs
Louis Dorval
Edmond Laurange
Joseph Cadotte

Après quoi le conseil s'ajourne
au premier lundi d'Avril

Cap la Magdeleine 6 mars 1882

App: Montplaisin
Thommas Bocheleau
L. J.

Province de Québec Municipalité
de Cap la Magdeleine

A une session générale
du conseil municipal de Cap la
Magdeleine tenue à la salle publique
le lundi le premier de mai 1882
conformément à la disposition
du code municipal de la province
de Québec à la quel session sont
présent Messieurs Lavoie, promoteur
et les conseillers

Zenobe Lavoie
Thomas Lavoie
Léonard Brasseur
Adolphe Montplaisin

Absent Hippolyte Montplaisin, maire
Léonard Villeneuve, conseiller

Promoteur
quorum

Sur motion du conseiller Zisabier
 Toupin secondé par le conseiller
 Ferdinand Brauconn que les inspecteurs
 du No 4 et No 5 soit autorisés
 à prendre les moyens nécessaires
 pour collecter l'argent pour payer
 l'entretien des chemins de leur
 division.

Sur motion du conseiller
 Alexis Toupin secondé par le
 conseiller Odolphe Montfaisier
 que le secrétaire trésorier soit autorisé
 à payer l'entretien des chemins que
 la corporation doit payer à qui il doit

Après quoi le conseil s'ajourne
 au premier lundi de juin

Cap St Augustin le 1^{er} mai 1882
 Samuel Lanouette Secrétaire

Thomas Robitton
 Secrétaire Trésorier

Province de Québec (Municipalité)
du Cap de Magdeleine 24
juillet 1882

A une assemblée
Spécial du Conseil Municipal
du Cap de Magdeleine tenue
à son Séance publique bien
ordinaire des séances confor-
ment en disposition du
Code Municipal de la
Province de Québec et
laquelle session sont présents
M. le Maire Hippolyte
et M. les Conseillers
Zénobie Loupin
Thomas Loupin
Ferdinand Brasseur
Adolphe Monplaisir

Samuel Lavoie } absent
Léon Veilleux }

Sur motion du Conseil

Le conseil ~~présent~~ ^{réuni} en considé-
ration sur une requête de Edouard
Poir et autre demandent que
le procès verbal concernant
un courbeau dans le sang
dans la paroisse du Cap de
Magdeleine paroisse de 26 août
1877 demandent qu'il soit
arrêté de manière que l'on
soit conduit d'une manière
endrait plus convenable.

9

Sur motion du conseiller
proposé par Zénaïde Toupin
secondé le conseiller Otharras Toupin
qui se secrètement trésorier a donné
~~un intérêt de dit conseil au~~
~~Assemblée au lieu ordinaire~~
~~du dit~~ que le conseil prendra
la dit requête en considération et
qu'avis public sera donné aux
intéressés

après quoi la présente est approuvée

Olyp. Montplaisien
Maire
Thomas Puchéau
S. T.

~~Procurer~~ Province de Québec Municipauté
du Pap se Magdeleine 14 Août
1882

Surre Assemblée Spéciale
du Conseil Municipal du Pap
se Magdeleine tenue à la salle
publique lieu ordinaire des séances
conformément au disposition
du code Municipal de la province
de Québec à laquelle sont présents

M. le Maire Hippolyte
Montplaisier et M. les conseillers
Samuel Lavoie, Zénaïde Toupin
Otharras Toupin, Lucile Villeneuve,
Adolphe Montplaisier
Ferdinand Brousseau } Absent

Le conseil après avoir pris en
considération les requêtes de Solomon
Boyer et autres,

sur Motion du conseiller
Samuel Lorrainette ordonné
par le conseiller Zimabie Toupin

The first part of the paper is a list of names and dates, which appears to be a record of some kind. The entries are written in a cursive hand and are somewhat faded. The list includes names such as "John Smith", "Mary Jones", and "Robert Brown", along with dates ranging from the late 18th century to the early 19th century.

The second part of the paper is a series of paragraphs of text, also written in cursive. The text is very faint and difficult to read, but it appears to be a narrative or a set of instructions. The paragraphs are separated by small gaps and are written in a consistent hand throughout the document.

The third part of the paper is a list of numbers and names, which may be a continuation of the record from the first part. The numbers are written in a simple, clear hand, and the names are written in the same cursive as the rest of the document.

The fourth part of the paper is a series of short, numbered entries, possibly a list of items or a set of instructions. The numbers are written in a simple hand, and the text is written in the same cursive as the rest of the document.

The fifth part of the paper is a series of paragraphs of text, similar to the second part. The text is very faint and difficult to read, but it appears to be a narrative or a set of instructions. The paragraphs are separated by small gaps and are written in a consistent hand throughout the document.

The sixth part of the paper is a list of names and dates, similar to the first part. The entries are written in a cursive hand and are somewhat faded. The list includes names such as "John Smith", "Mary Jones", and "Robert Brown", along with dates ranging from the late 18th century to the early 19th century.

The seventh part of the paper is a series of paragraphs of text, similar to the second part. The text is very faint and difficult to read, but it appears to be a narrative or a set of instructions. The paragraphs are separated by small gaps and are written in a consistent hand throughout the document.

The eighth part of the paper is a list of numbers and names, similar to the third part. The numbers are written in a simple, clear hand, and the names are written in the same cursive as the rest of the document.

The ninth part of the paper is a series of short, numbered entries, similar to the fourth part. The numbers are written in a simple hand, and the text is written in the same cursive as the rest of the document.

The tenth part of the paper is a series of paragraphs of text, similar to the second part. The text is very faint and difficult to read, but it appears to be a narrative or a set of instructions. The paragraphs are separated by small gaps and are written in a consistent hand throughout the document.

Province de Québec Municipalité
du Cap La Magdeleine 4 Septembre
1852

et un assemblée générale
du Conseil Municipal du
Cap La Magdeleine conformément
à disposition du code municipal
de la Province de Québec
à laquelle assemblée sont
présent M. le Maire Hippolyte
et M. les conseillers
Samuel Lavoie
Ferdinand Broussard
Othman Lavoie

Montfort

Le Conseil prend en
considération la requête de
Charles Dumais et autres
demandant qu'un règlement
soit passé obligeant les
propriétaires auteurs à soumettre
chaque décharge allée se jetant
dans la rivière
en vertu d'un règlement
du Conseil soit chargé seul
des travaux et l'entretien
de la dite rivière sur les
terres qui en ont besoin,

sur motion des Conseillers
Samuel Lavoie
Ferdinand Broussard
que le secrétaire des
dites terres soit public au intérêt
que le conseil prendra en
considération le 18 Septembre
la requête de Charles Dumais

et autres
 après quoi le conseil s'ajourne
 au 18 septembre.

Cap de Magdelein 4 September 1882

Thos. Montplaisir
 Meaire
 Thomas Richer
 S. T.

Proviseur de Grebes Municipauté
 du Cap de Magdelein 18 September
 1882

A une assemblée special
 du conseil municipal du Cap
 de Magdelein conformément
 au disposition du code municipal
 de la province de Grebes
 a laquel assemblée sont present
 M. le Maire Hippolyte Montplaisir
 et M. les conseillers
 Ferdinand Brousseau
 Zénobie Toupin
 Ottavien Toupin.

Le conseil ayant pris communication
 de la requete de Charles Durvas
 et autres demandant que les
 propriétaires de terre du troisième
 rang qui ont été autoriser
 a faire une décharge pour
 tomber dans le second rivières
 par un règlement du conseil

en date du quatorzième jour du
Mois averté mil huit cent quatre
vingt deux et après avoir pris commu-
cation des avis publics donne a
la porte de l'église convoquant
les intéressés, et voyant que les requé-
rants et les intéressés n'y sont pas présents

Sur citation du Conseiller
Léonard Brousseau secondé
par le conseiller Zenoïde
Loupier que la dite requête
soit assignée purement et
simplesment
se qui est agie a
l'unanimité

Après quoi le Conseil
s'est retiré au mardi
octobre

Cap la Magdeleine 18 septembre

Exp. Montplaisir
Maire
Thomas Bachele
de A

Province de Québec
Municipalité de Cap la Magdeleine

Une assemblée du conseil
municipal de Cap la Magdeleine
tenue en la salle publique
le deuxième jour du mois
d'octobre mil huit cent quatre
vingt deux conformément
une disposition du code
municipal à laquelle assemblée
sont présents M. le Maire
Thip. Montplaisir et M.
les conseillers Ferdinand Brasseur
Samuel Laroquette

Ne parvenant pas le quorum
du dit conseil et le conseil
sajourné au lundi le 10 du présent
mois

Thomas Bouché
S. J.

Province de Québec
 Municipalité du Cap la Magdeleine
 À une session special
 du Conseil Municipal
 du Cap la Magdeleine tenu
 le mardi 9 Octobre conformément
 au disposition du code Municipal
 de la Province de
 Québec à laquelle session
 sont présent M. le Maire
 Hipp. Montplaisir
 M. les Conseillers Jazmet
 Larouette Zérobie Dupin
 Charles Dupin Hercule
 Paillencour

Le conseil ayant pris en consideration
 une lettre du commissaire pour
 régler les fond d'emprunt
 Municipal

Sur Motion du conseiller
 Zérobie Dupin secondé
 par le conseiller Charles Dupin
 que le secrétaire notifie tous
 ceux que doit pour emprunt
 Municipal a des fins et honoraires
 et le secrétaire prescrie
 donne lecture d'une lettre
 de Arthur Olivier Procureur
 des trois Rivières donnant
 l'état a parer d'avis de la cause
 Dubé contre la corporation

Sur Motion du conseiller
 Samuel Larouette secondé
 par le conseiller Hercule
 que le Maire Hipp. Montplaisir

autoriser a emprunter au nom
 de la corporation la somme
 necessaire pour regler les dommages
 et les frais accorde par le jugement
 dans la cause de Dubie contre
 la corporation adopte a l'unanimité
 propose par le conseil.
 Adresser D. Dupin secondé par
 le conseil. Hercule Vaillancourt
 que le secretaire tresorier notifie
 Delalpe Montplaisin qui a paye
 les dommages et les frais dans la dite
 cause apres quoi le conseil sejourne
 au 1^{er} lundi de Novembre.

Cap la Magdelien 9 Octobre
 1882

Expps. Montplaisin
 (Main)
 Thomas Berthelet
 L. J.

Province de Québec
Municipalité du Cap de la Magdeleine

Assemblée Générale du
du Conseil du Cap de la
Magdeleine tenue à la salle
publique lieu ordinaire des
séances lundi le dixième jour
du mois d'octobre à dix heures
du matin

À laquelle étaient présents
Hypolite Montplaisir Marie
Thérèse Turpin
Samuel Lamontagne }
Athanasie Turpin } Conseillers
Ferdinand Brasseur }
Hercule Vaillancourt }
Absent Adolphe Montplaisir

Le Conseil prend communication de la requête de la part de Philippe Lorange et de la dite pétition demandant que le Conseil nomme un surintendant pour faire la visite d'un pont sur le détroit ou canal passant près du moulin. Après quelques explications de la part du requérant, il demande et a été qu'il lui soit permis de retirer sa requête ce qui lui a été accordé.

Le Conseil prend en considération l'offre que Adolphe Montplaisir a fait pour remplacer

les dommages et les frais dans la
poursuite de Bluché contre la Corpa-
ration. Sur Motion de Samuella
Lamouette secondé par Ferdinand
Brunseau que l'offre est de cin-
quante piastres etait insuffisante
et que le Conseil ne peut l'accepter.
Sur Motion de Zénobie Toupin
secondé par Etienne Vaillancourt
que le Secrétaire Trésorier soit
autorisé à prendre les Mesures
et les poursuites, nécessaires pour
reembour les dommages et frais dans
la Cause de Bluché contre la
Corporation, pour et au nom
de la Corporation contre Adolphe
Montplaisir qui avait entrepris
les routes d'hiver c.à. d. la route
coursus sous le nom route
Stophelou. adopté à l'unanimité
après quoi le Conseil sejourne

Leop de la Magdelaine

6 Oct 1882

Hyp: Montplaisir

Maire

Thomas Robitaille
J J

Province de Québec }
Municipalité du Cap }
de la Magdelaine }

A une session générale du
Conseil Municipal de la paroisse
du Cap de la Magdelaine, tenue
à la date publique, lieu ordinaire
des séances dudit Conseil
lundi le quatrième jour du
mois de Décembre de l'année
Notre Seigneur Mil huit cent
quatre vingt deux à dix heures
de l'après midi.

À laquelle étaient présents
Son Honneur le Maire, M. M
Zénobie Loupin
Gervais Vaillancour
Athanas Loupin
Ferdinand Proussseau } Conseillers

Absents

Samuel Lamotte

Adolphe Montplaisir

Les M. M. présents formant
un quorum du dit Conseil

Le Conseil prend en connais-
sance d'une requête de
M. Philippe Lorange en
en faisant faire lecture par
le Secrétaire Trésorier -

Après avoir la lecture
de la dite requête le Conseil
entru en délibération sur
icelle - sur quoi -

il est proposé par le conseiller
 Germain Lefebvre secondé par
 le conseiller Ferdinand Bros-
 seau que la requête de M^r
 Philippe Lorange tendant à
 ce que le pont de la d'Est qui couvre
 la décharge de l'Étang du Moulin
 du Cap, dans le chemin de front d'ice-
 l'Étang, dans la dite paroisse du Cap
 soit mis à la charge des tous ceux
 qui mettent de l'eau dans l'Étang
 de charge ou cours d'eau, soit icelle
 dite requête prise en considération
 par le dit Conseil et qu'en consé-
 quence le secrétaire Trésorier
 soit chargé de composer à une
 de ses séances par avis public
 à tous les contribuables intéressés
 dans l'ouvrage projeté - suivant
 que la loi le requiert en pareil
 cas -

Adopté -

Après quoi le conseil s'ajourne

Styp: Mon Apôtre
 Meane
 Morris Perbeton J. T.

Province de Québec
Municipalité du Cap la Magdeleine

D'une session spéciale du
Conseil Municipal du Cap la
Magdeleine conformément au
dispositif du Code Municipal
de la Province de Québec tenu
à la salle publique tenus ordinairement
des séances le mardi de 19^e décembre
1992 à six heures de l'après-midi;

À laquelle session sont présents
M. le Maire Hippolyte Montplaisir
et M. les conseillers

Zinabie Turpin

Ferdinand Prussier

Edouard Turpin

Thérèse Paillasson

Samuel Larouette

Edouard Montplaisir absent

~~Antoine~~ ^{présent par la curieuse}

~~ou Philippe~~ ^{Après avoir attendu}

les parties intéressées et
les requérants. Philippe Lorange
~~demandant de l'aide pour la~~
construction du pont sur le
ruisseau connu ruisseau du Do
maine et les opposants

Hyacinthe LeDuc Etcharand

Mathieu Thorne Mathieu

René Debert, Denis Carron

Thiéfils Lorange ainsi

Turpin, Antoine Montplaisir

Charles Mathieu Athanasie

Turpin tous propriétaires

Maxime Lacroix

et interessis mentionnés par
 la requête, après avoir pris
 attendue les parties mentionnées
 il a été proposé par le
 Conseil provincial pour
 le second par le Conseil
 Général de la Province.

Le Conseil provincial
 en considération de l'avis rendu
 et objections fait par les opposants
 le lundi huitième jour
 de Janvier prochain. Lequel
 est approuvé à l'unanimité
 après quoi le Conseil s'est séparé.

Thos. Montplaisir Meaire
 Thomas Bouché
 S. A.

Province de Québec
Municipalité de Cap-Sau-
Magdelain

À une assemblée des
électeurs municipaux convoqués
par avis public à la porte
de l'église et tenu à la salle
publique leur ordinaire des sieurs
le second dimanche de Janvier
mil huit cent quatre vingt
trois à deux heures du matin
au lieu de la loi

Proposé par Zénobie Lanson seconde
par Joseph Ledette que Hippolyte
Montplaisir soit nommé conseiller
~~en~~ en se remplissent de
lui même

Proposé par Joseph Ledette
secondé par Samuel Laroquette
que Edouard Robitaille soit
nommé conseiller en remplissant
Samuel Laroquette s'est tenu de charge

Fait en Cap-Sau-Magdelain
le huit Janvier 1853

J. Robitaille
Président

Province de Quebec

Municipalite de
Cape du Magdalen

A une assemblee gessivale
du conseil Municipal de la
paroisse du Cape du Magdalen
tenue a la salle public
compasement aux dispositions
du code municipal de Quebec
le mardi le cinq Fevrier mil huit
cent quatre vingt trois a dix heures
de l'appoint midi la seque session
sont present M. Lemoine
Thippelute Montplaisir et M.
les conseillers Zenobie Loupin
Alfons Loupin Ferdinand Broussard
Eclairiel Robitien
chaient Lersule Vaillancour
et Adolphe Montplaisir

Propose par Zenobie Loupin
seconde par le conseil
Ferdinand Broussard que
Thippelute Montplaisir soit
nomme Maire de cette paroisse
Agree a l'unanite

Après quoi le conseil sejourne
au p. L'appoint de Mass

Cape du Magdalen 5 heures

1893
Thippelute Montplaisir Maire
Alfons Loupin
L. S.

Province de Québec Municipalité
de la Caple St Magdeleine 4 Juin 1888

Une assemblée générale du
Conseil Municipal de la Caple
St Magdeleine tenu a la sede publique
suffisamment au dispoition du
Coch Municipal de la Province
de Québec a laquelle assemble
sont present M. le Maire,
Hippolite Montpierre et
M. les Conseillers Ferdinand Brasseur
Zénobie Goupin Charles Goupin
Delafé Montpierre Edouard Bachelier
Léon Veilleux

Sur Motion du conseiller Zénobie
Goupin secondé par Edouard
Bachelier par Hippolite Montpierre
sois l'honneur d'intendant Spécial
pour faire des bien clémence par
la requête de Messieurs Bachelier
et autres,

Le Conseil décide en conséquence
la requête Charles Laroche et autres
et la secrétaire notifier les intéressés
par avis public.

Après quoi le Conseil
sajourne l'Assemblée d'ici de Juin
Caple St Magdeleine 4 Juin 1888

Edouard Bachelier
O. J.

Province de Québec Municipauté
du Cap la Magdeleine 18^e Juin 1883

Une assemblée spéciale du
Conseil Municipal du Cap la Magdeleine
tenu a la salle publique conformément
au disposition du code Municipal
de la province de Québec a
laquel ensemble sont present M.

Messrs. Montplaisir Mais
et M. les conseillers

Ferdinand Bronson

Jessabel Toupin

Eduard Kabeleu

Stanes Toupin

Adolphe Montplaisir

Herminie Vaillancour, absent.

Le conseil prend en considéra-
tion une requête de Richard Strub
et autre demandent l'ouverture
d'une route et la permission d'une
autre

Le conseil prend en considéra-
tion la requête de Joseph Mont-
plaisir et autre demandent faire
un règlement pour régler les
travaux demandés se qui est agréé a
l'unanimité.

Le conseil autorise le secrétaire
a de donner instruction au
sursintendant pour faire un bon
visite sur les lieux de la visite

Après quoi le conseil se retire

Cap la Magdeleine 18^e Juin 1883

Thomas Kabeleu

T T

partie

Provincer de Quebec
Municipalité du Cap la Magdeleine
9 juillet 1895

A une assemblée special
du conseil Municipal de la
paroisse du Cap la Magdeleine
tenue a la seche public sur
ordinaire des seances conformement
au disposition du code Municipal
de Quebec a la quel assemblee
sont present M. le Maire
Hipp. Montplaisir et M. les
Conseillers: Fredericque Pariseau,
Zenobie Toupin, Thomas Toupin,
Edouard Robitaille, Lucien
Vallancour, absent Adelphi
Montplaisir.

Sur motion des conseillers
Zenobie Toupin seconde
par le conseiller Fredericque
Pariseau que Thomas Robitaille
soit nomme surintendant
special pour faire des lieux
dans la requete de Richard
Stuts et autres

Dece a l'unanimité
après quoi le conseil sejourne
Cap la Magdeleine 9 juillet
1895

Hipp. Montplaisir
Maire
Thomas Robitaille
L. T.

Commune de Greches
Municipalité du Cap St. Margdelin
10 September 1892

L'ensemble special de
conseil Municipal de la paroisse
du Cap St. Margdelin tenu a la seance
publique sur ordonnance des sieurs
conferment en disposition du code
municipal de Greches a lequel
assemblee sont present M. le Maire

L'off. Montplaisir
Et Messrs les conseillers Etienne
Berthelet Ferdinand Brauseau
Zenobie Goupin Nicolas Goupin
Hervé Vaillencour Adolphe Montplaisir

~~M. le Maire~~ absent

Sur motion du conseiller
Ferdinand Brauseau secondé
par le conseiller Etienne Berthelet
que l'inspecteur Hippolyte Lausange
sois autorisé a faire arranger
les chemins suivant la loi dans
tous sont arrondissement,

Agés a l'unanimité

to
faire les
travaux
dans les
Chemins
de pont
qui sont
nécessaire
pour être
suivant la
loi; C. a. d.
faire des
fosses là
il ~~doit~~
y en avoir
mettre le chemin
en rang pour permettre l'écoulement des eaux

permettre l'écoulement des eaux

Capt. St. Magdelien 10 septembre 1888

Hyp. Montplaisir
 Maire
 Honoré Rabreau
 S. S.

Après assemblée générale du conseil
 Municipal de la paroisse
 du Capt. St. Magdelien tenue
 le 29 Novembre précédent ont
 quarante-huit fois conformément au
 code Municipal de Québec ou
 sesquiel assemblée sont présents
 M. le Maire Hyp. Montplaisir
 et M. ses conseillers
 Terrenceau Braussen
 Alphonse Goupin
 Bérubé Goupin
 Albert Lemaire Goupin
 Etouart Rabreau
 Adolphe Montplaisir

Provincie
de Gambia

Cape la Magdelien 9 December 1805

A une assemblee generale du
conseil Municipal de la paroisse
de Cape la Magdelien tenue a la
salle publique consensuellement en
disposition du code Municipal
de Gambia en lequel assemblee
sont present Mr. le Maire

Hipp. Montplaisir
Edouard Richelen
Ferdinand Braussen
Thomas Toppin
Zinabu Toppin
Herule Villanous
Delalpe Montplaisir absent

Le conseil prend en deliberation
la requete de Richelen et
en son demandant l'evaluation
de la route de Moory

Sur l'observation du conseiller Edouard
Richelen seconde par le conseiller
Ferdinand Braussen que le secretaire
tresorer comme les lois publiques
convoquent a une assemblee sans les
interessi a la dite route

Après quoi le conseil sejourne

Cape la Magdelien 9 December

Hipp. Montplaisir
Thomas Richelen dit

Procurer de quelques
Municipalités du Cap de la Madeleine

1893
 d'une assemblée spéciale du
 conseil Municipal des ~~conseils~~
 du Cap de la Madeleine tenu
 à la salle publique le 17 Décembre
 à six heures du Matin tel que
 l'avis public donné à la porte de
 l'église. A laquelle assemblée sont
 présent M. le Maire H. Montplaisir
 et M. les conseillers Edouard Bechelet
 Ferdinand Perreux Herculé Vaillencour
 Zéphirin Goupin absent Adrien Goupin
 Adolphe Montplaisir

Le conseil après avoir pris en
 considération la requête de Richard
 Adrien et autres demandant la
 persécution de la dite route
 sur l'ordonnance des conseillers Edouard
 Bechelet secondé par le conseiller
 Herculé Vaillencour que la requête
 soit renvoyée purement et
 simplement

après quoi le conseil sejourne
 au la Lunette de Janvier 1894

Cap de la Madeleine 17 Dec 1893

H. Montplaisir
 M. M.
 Edouard Bechelet
 A. T.

Provincie de Quebec
Municipalite de Cap. St. Marguerite

Province de Québec

Municipalité du Corp. St. Magdelain 1^{re} Section
1884

A une session générale du conseil
Municipal de la dite paroisse
tenue à la cité de St. Magdelain
leur ordonnance des séances
conformément au disposition
du code municipal à laquels
session sont présent M. Pierre
Beauséjour premier et M.
les conseillers Zénobie Turpin
Edouard Bachelon Octave Turpin

Sur motion de Zénobie Turpin
secondé par Edouard Bachelon
que l'Église, Montpelier conseil
sans nomme M. de cet conseil
agré à l'unanimité
après avoir le conseil sejour
né au la sainte de Mars

Pierre Beauséjour

premier

Thomas Bachelon S. J.

Province de Québec
Municipalité du Cap de la Madeleine

A une session spéciale du Conseil Municipal de la paroisse du Cap de la Madeleine convoquée par Gabriel Turpin, et Hypolite Montplaisir et tenue au lieu ordinaire des séances le dix-septième jour du mois Mars mil huit-cent quatre-vingt quatre conformément aux dispositions du Code Municipal de la Province de Québec, à laquelle sont présents:

Monsieur Hypolite Montplaisir Maire

Pierre Beaumier

Gervais Turpin

Athanas Turpin

Ferdinand Brunfaut

François Guilleault

Edmond Rochelle absent

formant le quorum du Conseil sous la présidence de Monsieur le Maire
Mr le conseiller Edmond Rochelle absent

Sur Motion du conseiller Gervais Turpin
Secrète par le conseiller Pierre Beaumier
Il est résolu unanimement de faire le règlement suivant savoir:

Règlement arrêtant et prohibant la vente, dans toute l'étendue de cette Municipalité locale, de toute liqueur spiritueuse, vinense alcoolique et enivrante.
1. La vente de toute liqueur spiritueuse vinense alcoolique et enivrante est par le présent arrêtée prohibée, et défendue

Dans toute l'étendue de cette
Municipalité locale, ~~et ce n'est~~

Le présent règlement aura
son plein et entier effet et entrera
en force et demeurera en force
pendant toute l'année prochaine
prendra vigueur le trentième
jour du mois d'avril prochain
à midi-muit expirera le premier
jour du mois de mai
Mil huit cent quatre-vingt-cinq
Année cinquième

Toute personne ou personnes
en cette Municipalité locale
pendant en contraignant au
présent règlement, le violent ou
l'enfreignant, sera passible pour
chaque telle infraction, violation
d'une amende ou pénalité et de
l'emprisonnement telle que
mentionnée dans le code Muni-
cipal par l'article (566.)

Le Secrétaire de ce Conseil devra
en transmettre une copie au-
ment certifiée à l'inspecteur des
revenus de ce District et une
copie à l'inspecteur des licences
des Commissions des licences
du Comté Champlain.

Proposé par le conseiller
Zerobie Lempin secondé
par le conseiller François
Guilbeault que Godfroid
Warblancourt soit inspecteur
de Chemin et inspecteur Agraire

pour l'arrondissement n° 1

Nazaire Allard ~~pour~~ pour
l'arrondissement n° 2

Olivier Corbin pour l'arrondis-
sment n° 3

Joseph Lefevre pour l'arrondisse-
ment n° 4

Charles Durmas pour l'arron-
dissement n° 5

Nazaire Allard, Jugeoid Veillon
eurent et Charles Durmas sont
en même temps inspecteurs
d'usine pour toute la Muni-
cipalité Agée à l'unanimité

Propose par le conseiller
Genolie Lempin seconde
par le conseiller Ferdinand
Bourgeois qui

Hubert Cadotte

Joseph Cadotte

Joseph Lorréal

Sont nommés Estimateurs
pour la dite Municipalité

Propose par le conseiller
Genolie Lempin seconde
par le conseiller Frenois
Guillemet qui le secrétaire
Trésorier autorisé a présenté
une cotisation de deux cent
par cent piastres pour ren-
contrer les dépenses de la dite
Municipalité pour l'année
courante

et pour payer le Paschal Point
 jeterai ce que le conseil lui
 doit. Agie à l'unanimité

après quoi le conseil a approuvé
 une première liste d'avis
 prochain.

Thos. Montglaire
 Maire
 Thomas Richard Sec

Province de Québec
Municipalité du cap
La Magdeleine 16 Juin 1984

d'une assemblée special du conseil
Municipal du cap La Magdeleine
Le 16 Juin 1984
Le conseil municipal a pris
la disposition
de code municipal de Québec a laquel
assemblée sont present M. le Maire

Hyp. Montplaisir M. les conseillers: Zénobie Thériault
~~Zénobie Thériault~~ Pierre Beaume
François Gauthier absent Edmond
Rochelle Ferdinand Beaume

sur Motion du conseiller Zénobie
Thériault second par le conseiller
Pierre Beaume que l'imprimeur Charles
Dumas soit autorisé a faire par
après une bonne.

Et qu'il soit aussi autorisé a
faire assurer les chemins et route
qui sont dans sa municipalité

Après quoi le conseil se retire

Cap La Magdeleine 16 Juin 1984

Hyp. Montplaisir
Maire

Edmond Rochelle
1 f

à
la Cloture
sur long
de la route
chez Edmond
Tottenville
et Edmond
Roy
H.M.

Province de Québec
Municipalité du
Cap de Magdeleine

Une session générale du conseil
municipal de la paroisse du Cap de
Magdeleine tenue à la salle publique
leur ordinaire des hommes le jour
de septembre conformément en
disposition de code municipal
de Québec à laquelle session sont
présent M. le Maire Hipp. Montplaisir
et M. les Conseillers Fernand Bisson
Zénobie Joupin Étienne Joupin
Pierre Beaumier François Gilbeau
absent Etienne Robitaille

Conseiller

Sur motion du conseiller Zénobie
Joupin secondé par le conseiller
Pierre Beaumier que le secrétaire
soit autorisé à payer ^{le coût} des travaux que
l'inspecteur a fait faire sur les propriétés
D. Gelineau et C. Lavoie, adopté

~~Après quoi le conseil~~

Le conseil reçoit une requête de
Joseph Joupin et autres propriétaires
de bien de fonds imposables de la cité
municipale demandant l'ouverture d'une
route dans les environs de l'église pour
communiquer au rang des grandes
pistes et en même temps demandant
l'abolition des autres routes.

Sur motion du conseiller François
Gilbeau secondé par le conseiller
Étienne Joupin que la dite requête
soit considérée au conseil

Jusqu'à la première séance

Après quoi le conseil sejourne jusqu'au
troisième dimanche de septembre

Cap de la Magdeleine le 1^{er} septembre 1884

Hyp Montplaisir
Maire

Thomas Rubellan Secrétaire
Trésorier

Province de Québec }
Municipalité du }
Cap de la Magdeleine }

A une session spéciale du conseil
municipal de la paroisse du Cap
de la Magdeleine tenue en la salle
publique lieu ordinaire des séances
après avis publics donnés à la porte
de l'église pour prendre en considération
la requête de Joseph Loupin et
autres demandant l'ouverture d'une
route dans les environs de l'église et
reviser le rôle d'évaluation et tout

autres sujets qui pourraient se présenter
à la grille assemblée sur présent
Hypolite Montplaisir Maire
Pierre Beaumier
Athanase Loupin
François Guilheault
Zenobie Loupin

Absent: Etienne Rochelleau
 Ferdinand Brunsean

Propose par le Conseiller

François Guilbeault

secondé par le Conseiller

Genobie Turpin

M. le Notaire des Trois Rivières soit nommé surintendant spécial pour faire droit la visite des lieux mentionnés dans la requête de Joseph Turpin et autres de la paroisse du Cap de la Magdeleine demandant l'ouverture d'une route dans les environs de l'église depuis le Chemin du Roi jusqu'au rang des Grandes-Prairies et y faire rapport au de Meuse un Procès Verbal d'hui
 Au 12 Mai 1885 Agrec unanimement

The first part of the paper is devoted to a general
 introduction of the subject. It is followed by a
 detailed description of the experimental apparatus
 and the method of observation. The results of the
 experiments are then presented in a series of
 tables and figures. The final part of the paper
 contains a discussion of the results and a
 comparison with the theoretical predictions.

Province de Quebec
Municipalite de Cap-Sau-Maguelain

At une reunion general de cet
parois tenu a la salle publie
le deuxieme jour du moi de fevrier
mil huit cent quatre vingt cinq a dix heures
du matin apres avis publie donne
a la porte de l'eglise conformement aux dispositions
des code municipal de Quebec concernant
les reunion de la Municipalite en assemblee.

- Ont assemble sont present M. M.
- Hippolite Montplaisir
- Samuel Lussault
- Orsime Joupin
- Fredrique Lussault
- Alexandre Lussault

Il est propose par Samuel Lussault
secondé par Orsime Joupin que
Fredrique Lussault soit élu conseiller
pour remplacer M. F. Lussault

Il est propose par Fredrique Lussault
Alexandre Lussault que Hyacinthe Lussault
soit élu conseiller pour remplacer
M. Lussault

Il est propose par Hippolite Montplaisir
Samuel Lussault que Thomas Lussault
soit élu conseiller pour remplacer
M. Lussault

Thomas Pascheau
President

Province de Québec
Municipalité du Cap La Magdeleine

Une session spécial du conseil
municipal de cette paroisse tenue
à la salle publique lieu ordinaire
des sessions le 26 janvier 1905
est quarante-cinq conformément
à la disposition du code municipal
à cette session sont présents M^r
Hipp. Montplaisir Maire et M^r
les conseillers Pierre Beumier
Hyacinthe Leclerc Frédéric Lussange
Johnny Lussange Absent
Edouard Becheau François Gillman

Sur motion du conseiller Hyacinthe
Leclerc secondé par ^{le conseiller} Frédéric Lussange
que Hipp. Montplaisir sera nommé
Maire de cette paroisse d'ici
à l'unanimité.

Hipp. Montplaisir

Cap La Magdeleine 26 janvier 1905
Thomas Becheau
Secrétaire Trésorier

Province de Quebec
Municipalite de Cap La Magdeleine

Une session special du conseil
Municipal de cet paroisse
tenue en la salle public lieu
ordinaire des sience le 26 mai
Mil huit cent quatrevingt cinq
conformement avec disposition
du Code Municipal de Quebec
a cette session sont present
M. le Maire H. P. Montplaisir
et M. M. les Conseillers Pierre
Beaumont, Isaac Gibeau
Hyacinthe Leduc, Frederique
Lansinger.

Le conseil recit le proces verbal
du surintendant Pierre Desilets
relativement a l'ouverture et l'heure
route entre le no 115 et 116 rang
du fleuve en montant jusqu'au
rang des grandes prairie de pres
le rang Steite d'auil dernier.

sur motion du conseiller
Hyacinthe Leduc recorde par
le conseiller Pierre Beaumont que le
proces verbal reste sans consideration
du conseil jusqu'au la lundi de juin
prochain.

Apris quoi le conseil sejourne au
le juin 1885 Cap La Magdeleine 26 mai 1885

H. P. Montplaisir
Thomas Beaulieu Sec. Maire

Province
de Québec
Municipalité
du Cap de
Magdeleine

A une session générale du Conseil
Municipal de la paroisse du Cap
de la Magdeleine tenue à la salle
publique lieu ordinaire des séances
le sixième jour de Juillet mil
neuf cent quatre-vingt cinq conformément
au disposition du code Municipal
de Québec à laquel session sont
présent M. Pierre Beaumont maire
et M. les Conseillers Hyacinthe
Leduc Frédéric Lussange
Jean Sacane François Gilbeau

absent Hip. Montplaisir mais
Edouard Robitaille

Les inspecteurs Olivier Corbin
et Joseph Lefevre présente leur
liste pour en être déchargé et après
les avoir lus additionnés il est
proposé par le conseil
Hyacinthe Leduc secondé par
le conseiller Frédéric Lussange
que les listes leur soit ren-
dus en faire la lecture jusqu'à
à la première séance du dit conseil
d'ici.

L'inspecteur Charles Durand a
présenté au conseil pour être
facilement la route de Provencher pour
réparation des statues de Ste-Anne Goupin
Ferdinand Montplaisir Léopold
Montplaisir Grégoire Lussange
peintures demandé le coup des travaux
des ponts ou refusé de payer le coup
des dit travaux

Et après avoir entendu les raisons de
l'insuffisance, il est proposé par le
conseiller Jean Lacombe et secondé
par le conseiller Edouard Korbalean
que le secrétaire trésorier soit autorisé
à envoyer le compte à chacun des
partis intéressés sans un délai de
huit jours.

Après quoi le conseil se réunit
au mardi 14 août 1895
Pierre Beaumier

Edouard Korbalean
Secrétaire Trésorier

1. The first part of the document
 discusses the general principles
 of the system. It is important
 to understand these principles
 before proceeding to the
 detailed description.

2. The second part of the document
 describes the various components
 of the system. Each component
 is described in detail, including
 its function and how it
 interacts with other components.

3. The third part of the document
 describes the implementation of the
 system. It includes a detailed
 description of the hardware and
 software used, as well as the
 configuration of the system.

4. The fourth part of the document
 describes the testing and
 validation of the system. It
 includes a detailed description
 of the test cases and the
 results of the tests.

5. The fifth part of the document
 describes the future work and
 conclusions. It includes a
 detailed description of the
 challenges faced and the
 lessons learned.

Province de Québec
Municipalité du Cap
de la Madeleine

A une session générale du conseil municipal
de la paroisse du Cap de la Madeleine tenue
à la salle publique le 6 septembre 1885 conformément
aux dispositions du code municipal
de Québec, à laquelle session sont
présent M. le Maire Hipp.
Montplaisir, & M. M. les conseillers
Pierre Beaumier, Hyacinthe Leduc,
François Gilbeau, Edouard Rochelleau,
Jean Lacourse, Frédéric
Laurange.

Le Conseil reprend l'examen du Procès
Verbal du Surintendant Spécial Petrus
Desilets, Legalisant une route entre les
numéros 116 & 115 du rang du fleuve, et
entre le N^o 427 & 428 et entre le N^o 536 & 535
rang des Grand Prairies, après avoir attendu
les adversaires et les opposants il a été
proposé par le Conseiller Pierre Beaumier
secondé par le Conseiller Edouard Rochelleau
Que le Procès Verbal reste sous considération
jusqu'à la prochaine séance

Agie
sur motion du Conseiller Edouard Rochelleau
secondé par le Conseiller Edouard Laurange
Que le Conseil s'ajourne au 1^{er} lundi
d'octobre prochain,

Cap de la Madeleine
le Soit 1885 Hysp. Montplaisir
maire

Gouvernement de Québec
Municipalité de Québec
La Madeleine

A une session spéciale du conseil municipal
de cette paroisse tenue à la salle
publique leur ordinaire de séance
le samedi le 25 juin 1894 à laquelle session
sont présents M. le Maire Alexandre
Lefrançois et M. M. Les conseillers
Joseph Lefrançois Louis Courteau
Godefroi Vallonville Frédéric Lussier
Abrahan Edouard Lussier Alfred Brière

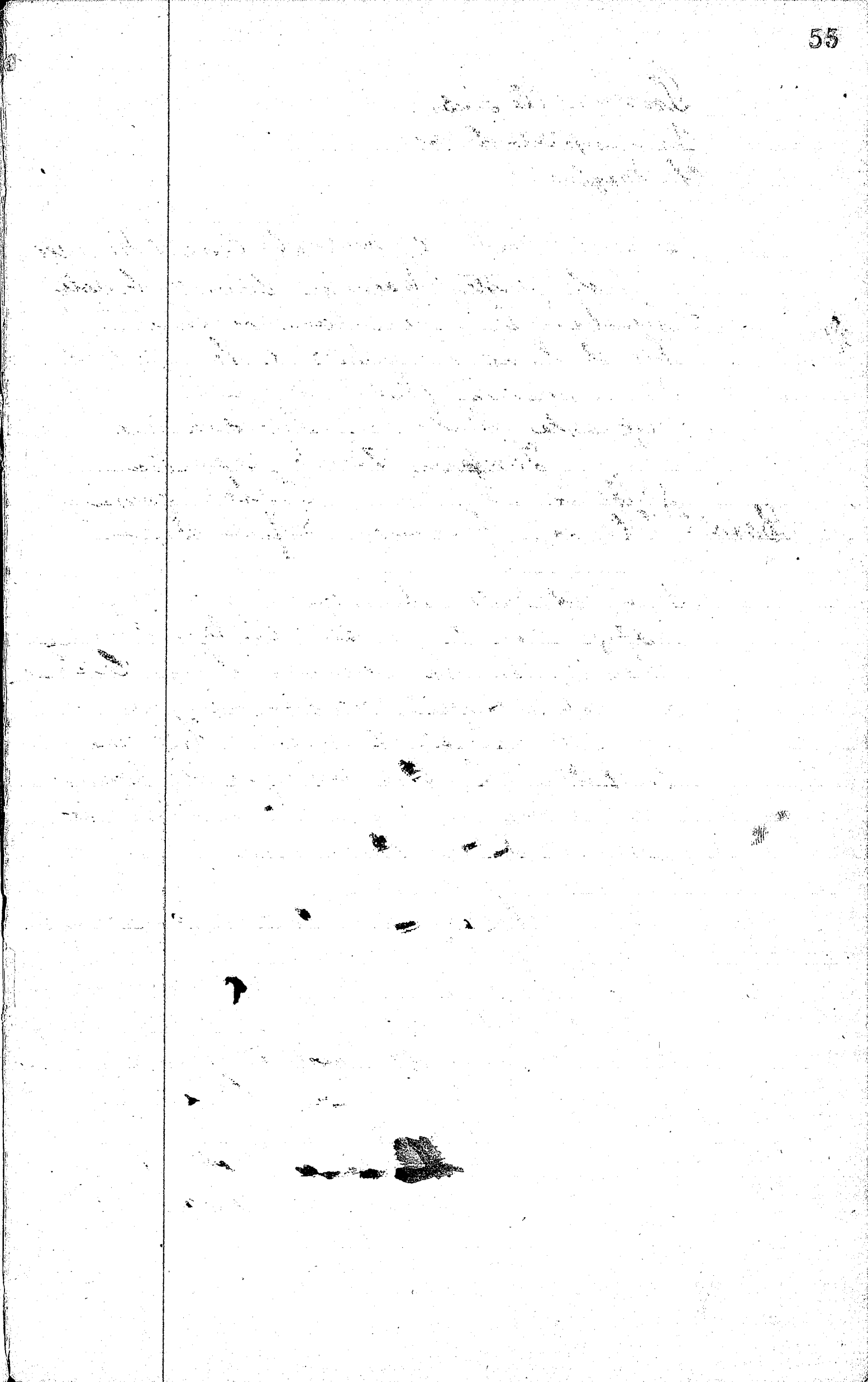
sur résolution du conseil il est
proposé par le conseiller Frédéric Lussier
secondé par le conseiller Louis Courteau
que le conseil enjoint le rapport
du commissaire spécial Thomas
Kocher et lui ordonne de faire
un procès verbal dans les trente
jours. Adopté à l'unanimité

Après quoi le conseil se sépare

Cité La Madeleine 25 juin

Thomas Kocher
secrétaire municipal

~~Alexandre~~ Lefrançois
Maire



Province
de Québec
Municipalité
de Cap-Sau
Magdeleine

selon le plan de
M. L.
L. H.

A une Election Générale de la
Municipalité de la paroisse
de Cap-Sau Magdeleine tenue à
la salle publique lieu ordinaire
des séances le samedi soir le
quarante-huit cent quatre-vingt
six après avis public donné suivant
la loi sans la présence du
secrétaire trésorier

Le Président après avoir ouvert le
procès-verbal des élections a voté et il est
proposé par M. Joseph Cadotte secondé
par M. Frédérique Lacombe que M.
Théophile Montplaisir soit élu
conseiller en remplacement de M.
et il est proposé par M. Pierre Beaumier
secondé par M. Frédérique Lacombe
que M. Joseph Longueal soit élu
conseiller en remplacement de M.
Edouard Robitaille.

Et après avoir tenu le procès-verbal
pendant une heure le Président
déclare élus M. M. Théophile
Montplaisir et Joseph Longueal

Cap-Sau Magdeleine le jour du 16 1886

Thomas Robitaille Président

Assurance par devant moi le
le Treize Mil huit cent quatre vingt
six M. Hippolyte Montplaisir
M. Joseph Laroque

Marius Rochelin
Secrétaire Trésorier

Provins de la ville Municipale
du Cap la Magdelien

A une session générale du Conseil Municipal
de la paroisse du Cap la Magdelien
tenue à sa salle publique lieu ordinaire
des séances le mardi le premier jour
de janvier mil-huit cents quatre vingt
six conformément aux dispositions du
code municipal de Québec à la grande
session sont présent M. Lippolite
Montplaisin et M. M. les conseillers
Pierre Beaumier Hyacinthe Leclerc
Jean Laourne Joseph Longueval
passant le quorum du dit Conseil
(Bédérigue Laurin
François Gilbeau Absents)

Il est proposé par M. le conseiller
Joseph Longueval secondé par
le conseiller Pierre Beaumier
que M. Lippolite Montplaisin
soit élu Maire de cette paroisse

Il est proposé par le conseiller Hyacinthe
Leclerc secondé par le conseiller
Pierre Beaumier que le Secrétaire
soit autorisé à prendre une cotisation
de sept cents ademi par cent piaster
pour subvention des dépenses pour l'œuvre
concernant l'Agrie et l'humanité

Après quoi le conseil s'ajourne au
mardi de Mars Thomas Bachelan P. T.
Lipp. Montplaisin
Maire

Province de Québec Municipauté
du Cap la Magdeleine 15 Mars 1886

A une session special du Conseil
Municipal du Cap la Magdeleine
tenue a la sale public lieu ordinaire
des session conformément aux dispositions
du code municipal de Québec a la
quel session sont present M. M.
Joseph Longval
Jean Lacourse
Pierre Beaumont
Hyacinthe Leduc
François Gilbeau
Frédérique Lorange
M. Montplaisir absent

Il est Propose par le conseiller
Jean Lacourse secondé par le conseiller
Hyacinthe Leduc que Aristide Lapointe
nommé inspecteur pour N^o 1.
Léonide Lorange N^o 2
Joseph Barbeau N^o 3
Léonard Babelle N^o 4
Aristide Briere N^o 5.

Il est propose par le conseiller
François Gilbeau & secondé par
le conseiller Joseph Longval que
Eduard Lathuier soit nommé
évaluateur pour le rang St Michel
Eugène Montplaisir pour le bas de la
paroisse Arrière Montauban pour
le haut de la paroisse. apres quoi
le conseil s'ajourne au 1^{er} Avril
Cap la Magdeleine 15 Mars 1886

Frédéric Lorange Thomas Robitaille
Première Secundo session

devenir
d'agrin

Je sçens que l'aveugle piété
 des mortels sur les saintes oracles
 de romphie sont devenus comme
 insipides de voirie et insipides
 ainsi que Dieu nous en aide
 Hercule Langer



Procurer de l'encens
Municipalité de
Cap St. Magdelaine

A une session Municipale
de la paroisse de Cap St
Magdelaine tenu en la salle
publique lieu ordinaire des seances
après avis public donné surient
la loi sans la présence de
sans signe

Il est propose par Armand
Lapierre secondé par Francois
Brière que George Lacroix
soit élu conseiller en remplacement
de Pierre Beaumont sortant
de charge.

Il est propose par Francois
Brière secondé par George
Lacroix que Joseph Cadotte
soit élu conseiller en remplacement
de Francois Gilliam sortant
de charge.

Cap St. Magdelaine 10 Janvier
1887

Thomas Rochelle

Secrétaire

Province de Quebec
Municipalite de Cap St. Margdelen

A une session special du conseil
Municipal de cette province
tenue a la salle publique a
pres sans donner lieu a aucun
ou des sances tenues le
21 fevrier comparement
a la disposition du code
Municipal de la province
de Quebec.

Ont present
M. Frederique Laurange
Joseph Dorval
Joseph Cadotte
George Laurange
Assistant le Greffier

absent Hyacinthe Leclerc
L'Espey Montplaisir

Les propositions du Conseil
Frederique Laurange
accordees par le conseil
Joseph Cadotte que L'Espey
Montplaisir sans que l'un
de cette province agree a l'unanimité

Cap St. Margdelen St. Province
1887

Thomas Barbeau
Secrétaire

Jean
Laurange
P.R.

par Proposition du Conseil
 par Joseph Lussan, second
 par le conseil technique
 Lussan qui le secrétaire
 suis entaché à porter les données
 nécessaires pour l'administration
 du conseil et se puisse

après la humanité

Thomas Puchelle
 Secrétaire

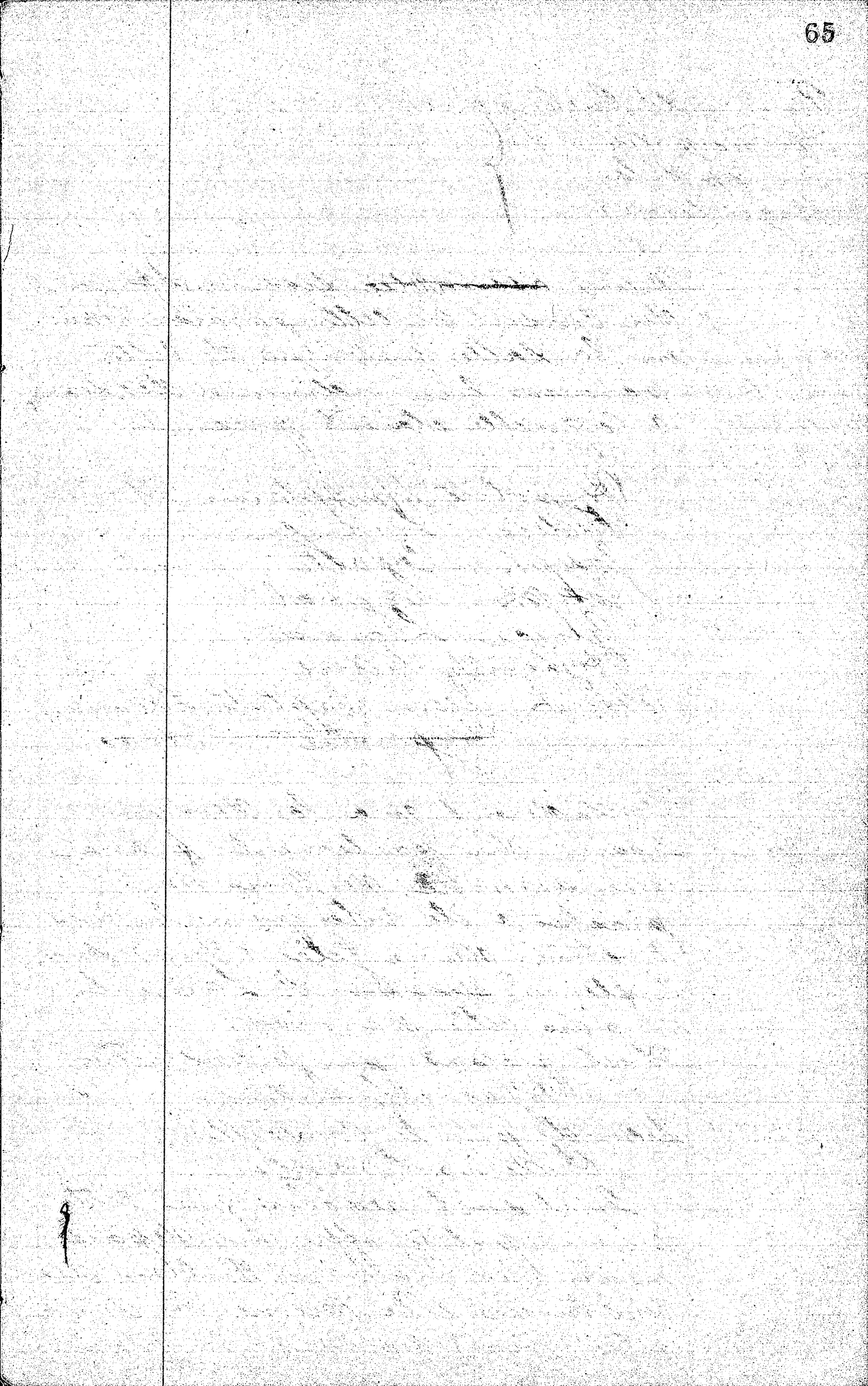
Trouve de l'Inde
Municipalité de
Capit Magdeleine

Ann session special du conseil
municipal de la paroisse de Capita
Magdeleine le mardi le 20^e jour
mars et le soir mil huit cent quatre vingt sept
à la salle publique lieu ordinaire de
session, sont present: M. Lef.

Montplaisir Anon et M. M. les
conseillers Richerique Lauranger
Lysimthe Lecler George Lacroix
parment de quarant et un conseil
sur l'ordonnance du conseil Lysimthe
Lecler second par le conseiller
George Lacroix qui n'aura est
faite legal que la session soit
ajourné au jour suivant

après quoi le conseil sejourne

Thomas Paroleau
27



Province de Quebec
Municipalite
du Cap de la
Magdelaine

4
Ce document
Journé de
mité de
Growth
Sept
7. 18

A une assemblée session Speciale
du Conseil de cette paroisse tenue
en la Salle publique de cette
paroisse lieu ordinaire des seances
a laquelle etaient present,

Hypolite Montplaisir Maire
Oulic Françoise
Joseph Cadotte
Joseph Impeal
George Lacroix
Olympe Leduc
Absent Jean Baptiste Lacourse
~~Olympe Leduc~~

Considerant qu'a la derniere
session du parlement federal
une somme de trois mille
piastres a été votée pour la Cons-
truction d'une jetée (Pier) sur
le fleuve Misamis St. Laurent
vis-a-vis cette paroisse

Il est propose par le Conseiller

Olympe Leduc

secondé par le Conseiller

Oulic Françoise

Il a été résolu que cette
Municipalite offre au Departe-
ment des Travaux Publics de
Construction elle même la dite
jetée (pier) suivant les plans et

et Specifications que le dit Departement des Travaux Publics devra fournir en par le dit Departement payant a la dite Municipalite la dite somme de trois mille piastres et que son honneur le Maire soit autorise a faire toutes les demarches necessaires aupres du dit Departement pour mettre effet la presente resolution, la dite Municipalite s'engageant a construire l'extension de la dite jetee et fournir le chemin a ses frais

Cape de la Magdeleine
29 Aout 1887

Olyp Montplaisir
Maire

Thomas Keshelam
Secrétaire Trésorier

Procès-verbal de l'Assemblée Municipale
de la Ville de Cap-Saint-Michel

A une session générale du conseil
municipal eue et parvenue tenue à la
salle publique le mardi 5 septembre 1887 à laquelle
sont présents M. J. P. Montplaisir
et M. M. les conseillers H. Leclerc
F. Lussangeur J. Lacour J. Cadotte
J. Lacroix absent J. Longueuil formant
le quorum de la dite assemblée.

Le conseil après avoir en considération
le rôle d'incubation il est proposé
par le conseiller F. Lussangeur
secondé le conseiller H. Leclerc
que l'examen du rôle soit examiné
à l'ordre prochain avec à l'unanimité.

Il est proposé par le conseiller
George Lacroix secondé par le
conseiller Jean Lacour, considérant
qu'il doit se construire une route
sur le fleuve qui est important d'ouvrir
un chemin public pour faciliter
les voyageurs et le public en général
et y avoir accès: qu'il soit résolu
que le conseil fait son règlement pour
faire ouvrir une chemin sur la pro-
priété de M. J. P. Montplaisir J.
entre le terrain de la paroisse et
le terrain de la dite R. G. J.

Adopté à l'unanimité
Cap-Saint-Michel 5 septembre 1887

J. P. Montplaisir Maire
Thomas Rochelleau
secr. gen.

Province de Québec

Municipalité du Cap de Mayelle

A une assemblée spéciale du
Conseil Municipal de la dite
paroisse tenue en la salle publique
leur présence des renseignements
présentés par le Sup. Montplaisir
Maur et les Conseillers Frédéric
Lansinger, Joseph Cadotte, Jean Lacombe
George Lacroix Sup. Leduc absent
Joseph Longueuil.

Il est proposé par le conseiller
Frédéric Lansinger secondé par
le conseiller George Lacroix que
la salle d'assemblée soit aménagée et
qu'on mande et après avoir été
unanimement

après que le conseil
s'ajourne en la fin de l'octobre

Cap de Mayelle le 12 sept 1884

Thomas Parbelin

Province de Québec
Municipalité du
Cap-Maguelaine

Aune session spéciale
du Conseil de cette Municipalité
tenue le dixseptième jour du
mois de septembre Mil huit
cent quatrevingt sept au
lieu ordinaire des séances
à laquelle sont présents

Prés: Monseigneur Maire
Joseph Longueval
Félicie Morange
Joseph Caplatte
George Lacroix
Eugénie Leduc
absent Jean Baptiste Lacourse

Considérant que le Ministère
des Travaux Publics de la Province
du Canada a accepté l'offre de
ce Conseil de Construire elle
même la dite jetée en (Pier) sur
le fleuve St. Laurent en face
vis-à-vis est l'Église de cette
paroisse. en par le dit gouverne-
ment payant trois mille piastres
à la dite Municipalité quand
les travaux seront terminés
conformément aux plans et Spéc-
ifications que le gouvernement
fournira.

Handwritten text at the top of the page, possibly a title or header.

Main body of handwritten text, consisting of several lines of cursive script.

Large section of handwritten text at the bottom of the page, appearing as a list or detailed notes.

Province de Quebec
Municipalite de Cap
la Magdelaine

A une session yivresal du
conseil municipal de la paroisse
de Cap la Magdelaine tenu a la salle
publique sur ordonnance des seances
le 5 Decembre 1884 conformement
au code municipal & de Quebec
a laquelle sont present M. M. J. P.
Montplaisir Maire et M. M.
les conseillers Joseph Calotte
Hyacinthe Leclerc George Lacroix
Friedrich Loursange Jean Lacombe
Joseph Longval absent

Constructeur

Monsieur le Maire fait rapport qu'il
a retire du gouvernement la somme
de trois ^{mil} piastres pour la construction
du quai fait et construit vis-a-vis l'eglise
neuve, et qu'il a payer a M. Alphonse
Narmand, la somme de deux mil
huit cent soixante et quinze piastres
selon le prix de son contrat avec
la dite Municipalite, Alphonse n'ai paye
au surveillant quarant ^{quatre} piastres.
Il lui reste en main quatrevingt ~~trois~~
piastres, & une piastre.

Accepte a l'unanimité

Il est propose par le conseiller Hyacinthe
Leclerc second par Joseph
Calotte que la balance de quatrevingt
une piastres qui reste en main du Maire
soit appliquee a payer la Route

Qui doit continuer au Juri -
 Acapte

Après quoi le Conseil s'est réuni

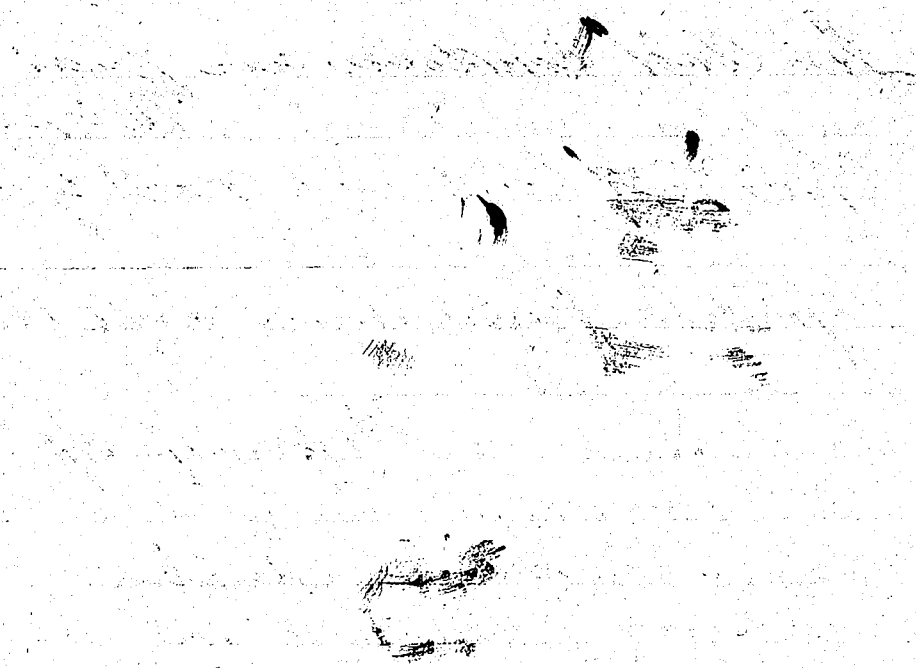
Cap de la Magdeleine 5 Decr 1887

Olympe Montplaisir

Maire

Thomas Rubeur

Désiré Brun



Municipalité du Cap
 la Magdeleine 9 Janvier 1850

A une élection municipale de la
 paroisse du Cap la Magdeleine
 tenue à la suite de l'élection
 ordinaire des recense après avis
 public donné suivant la loi
 par le président le Thomas
 Kabelec secrétaire trésorier

Il est proposé par Alexis Montfort
 secondé par Joseph Cadotte que
 Brechequin Loursange soit élu
 conseiller en remplacement de
 lui même

Il est proposé par François
 Briar secondé par Brechequin
 Loursange que Hyacinthe Dectin
 soit élu conseiller en remplacement
 de lui même

Il est proposé par Joseph Cadotte
 secondé par Georges Lacroix
 que Alexis Montfort soit élu
 conseiller en remplacement
 de Jean Lacroix système de change

qui qui se réunira le jour

Thomas Kabelec
 Président

The first part of the document
 discusses the general principles
 of the system and the
 various methods of
 application. It is
 intended to provide a
 comprehensive overview
 of the subject matter
 and to serve as a
 guide for the reader.
 The second part of the
 document contains a
 detailed description of
 the various components
 of the system and the
 manner in which they
 are to be used. This
 part is intended to
 provide the reader with
 the necessary information
 to understand the
 system and to be able
 to apply it in practice.
 The third part of the
 document contains a
 list of the various
 materials and tools
 required for the
 construction and use
 of the system. This
 list is intended to
 provide the reader with
 a clear and concise
 list of the items
 needed for the project.
 The fourth part of the
 document contains a
 series of diagrams and
 illustrations which
 show the various
 components of the
 system and the manner
 in which they are
 to be assembled and
 used. These diagrams
 are intended to provide
 the reader with a
 visual representation
 of the system and to
 make it easier for
 them to understand
 the various parts and
 their functions.
 The fifth part of the
 document contains a
 series of instructions
 which describe the
 various steps involved
 in the construction
 and use of the system.
 These instructions are
 intended to provide the
 reader with a clear
 and concise guide to
 the project and to
 ensure that the system
 is constructed and
 used in the correct
 manner.

Province de Québec

Municipalité du Cap de la Magdeleine

1888
1^{er} lundi de
juin

A une session générale du conseil
municipal de cette province tenue à
la salle publique lieu ordinaire des
séances conformément au disposition
du code municipal de Québec
à laquelle session sont présents,
M. le Maire, M. le Maire, M. le Maire
Théophile Ledue, George Sacrin,
Frédéric Lussangette, absent Joseph
Lussangette. Après M. le Maire
Joseph Ledue.

Sur motion du conseil
Frédéric Lussangette seconde par
le conseil George Sacrin que
M. le Maire, M. le Maire, M. le Maire
de cette province
agie à l'unanimité

Il est proposé par le conseil par
Théophile Ledue seconde par le
conseil Frédéric Lussangette que le secrétaire
trésorier soit autorisé en principe
à acheter pour la administration
du conseil adopte à l'unanimité

Sur motion du conseil Théophile
Ledue seconde par le conseil Frédéric
Lussangette que le Maire soit autorisé
à remettre le billet au montant
de cent piastres que la corporation
doit à Pissal Montplaisir adopte
Thomas Pissal Montplaisir trésorier
M. le Maire, M. le Maire
maine

Provence de Quebec
Municipalite de
Cap la Magdalen

A une session special de conseil
municipal de cette paroisse tenu
a la salle public lieu ordinaire
des reunion conformement avec
disposition du code municipal
de Quebec a la quelle session sont
present M. J. Le Duc, Elyanthe
Le Duc premier et M. M. les
Conseillers Joseph Lorange
George Lavoie Frederique Lavoie
Alfred Montplaisir absent
Alfred Montplaisir Maire
Joseph Cadotte Conseiller

Sur motion du conseiller

Federique Lavoie secondé
par le conseiller Alfred Montplaisir
que Francois Briere, P. Moir, Albert de
Hercule, Barthelemy, Nos Sam Mitchell
et Arthur Rivest son sous nomme
inspecteur pour cette paroisse

Sur motion du conseiller George
Lavoie secondé par les conseillers
Joseph Lorange que Alfred
Montplaisir, Eymard Assand
Philippe Lavoie sous nomme
et évaluation pour cette paroisse
A que a l'unanimité.

Après quoi le conseil sejourne
Cap la Magdalen 14 Mars 1898

Thomas P. Whalen

Elyanthe Le Duc premier secretaire

Provence
Bureau insp
degen
Maire Hubert
Lavoie
Barthelemy
inspecteur
degen
J. B.

Province de Québec
Municipalité du Cap la Magdeleine
Magdeleine

A une session ~~des~~ spéciale
du conseil municipal de
la paroisse du Cap la Magdeleine
tenue en la salle publique
leur ordinaire des seances &
compagnement une disposition
du code municipal de Québec
à laquelle session sont présents
M. Hippolyte Montplaisir Maire
et M. les conseillers Joseph
Cadotte Frédéric Lussanzy
Georges Lacroix Joseph Longueval
Armenthela Grosau du dit conseil
Absent Absente
Montplaisir

Le Conseil après avoir prit connais-
sance de l'avis publique donné aux
intéressés de cette municipalité de
l'intention du Conseil de Comté
de prendre en considération s'il était
important et urgent de déclarer
Chemin Local sous la direction de
notre municipalité, le Chemin Legois
par le Procès Verbal de L. G. Lamotte
en date du 2 Septembre 1873

Il est proposé par le conseiller
Joseph Cadotte

de rendre par le conseiller J. Lussanzy
que ce chemin a été ouvert à
la demande exclusive des habitants
de la paroisse St. Maurice

arrêté le 9
juillet

Que ce chemin a été non pour Com
muniqes avec la Municipalité du
Cap de la Magdeleine mais pour Com
muniqes avec la Cité des Trois-Rivières
Comme il appert par la requête qui est
Qui a été déposée au Conseil de Comté
à la séance du mois de Mars 1872

Que la Municipalité du Cap de la
Magdeleine a toujours donné son chemin
de communication depuis que la
paroisse a été érigée civilement en
paroisse comme tous les autres paroisses
du Comté. Que notre Municipalité
n'a ~~jamais~~ ^{nullement} eu besoin de ce chemin
~~dans le passé et n'a nullement~~
et qu'elle ne la jamais demandé et
ne demandera jamais parce que
nous avons notre chemin pour aller
à St. Maurice et que si les Obligés a
l'intéressent par le procès verbal et les
réflements du Conseil ne veulent plus
l'entretenir, que les dits route soit
fermer. adapté

Il est proposé par le Conseiller G. Lacroix
et secondé par le Conseiller J. Longval

Que copie de cette résolution soit
transmise au Conseil du Comté.

Après quoi l'assemblée s'est ajournée
à samedi le seizeième jour de Juillet
mil huit cent quatrevingt huit

Thos. Morel
Thomas Pariseau Secrétaire

Province de Québec
Municipalité de Cap-Saint-Michel

A une session générale du Conseil
Municipal de cette paroisse tenue
à la salle publique lieu ordinaire
des séances le vingt-neufième jour
de Novembre mil huit cent quatre-vingt
sept à laquelle session sont présents
M. Hipp. Montplaisir Maire
et M. M. les Conseillers
Hyacinthe Leclerc
Gorge Lacroix
Fridolin Laroche formant
le quorum du Conseil

Le conseil prend en considération
la requête de Louis Courteau
et autre propriétaire ^{demandant} à faire légaliser
une décharge passant sur les terres
de Benjamin St. Pierre Leduc
Montplaisir Paschal Montplaisir
Alfred Laroche Louis Courteau
Hypolite Montplaisir fils de Narcisse
Paschal Montplaisir et Alfred Laroche
qui pour se décharger dans le Règlement
de Benj. St. Pierre déjà légalisé par
un Procès Verbal,

Il est proposé par le Conseiller
Ludovic Laroche secondé par
le Conseiller George Lacroix
Que Thomas Bocheau soit nommé
s'intendant spécial pour faire
choix à la dite requête pour
visiter les lieux mentionnés

Dans la dite requête et de dresser
un Procès Verbal s'il y a lieu en
faisant rapport.

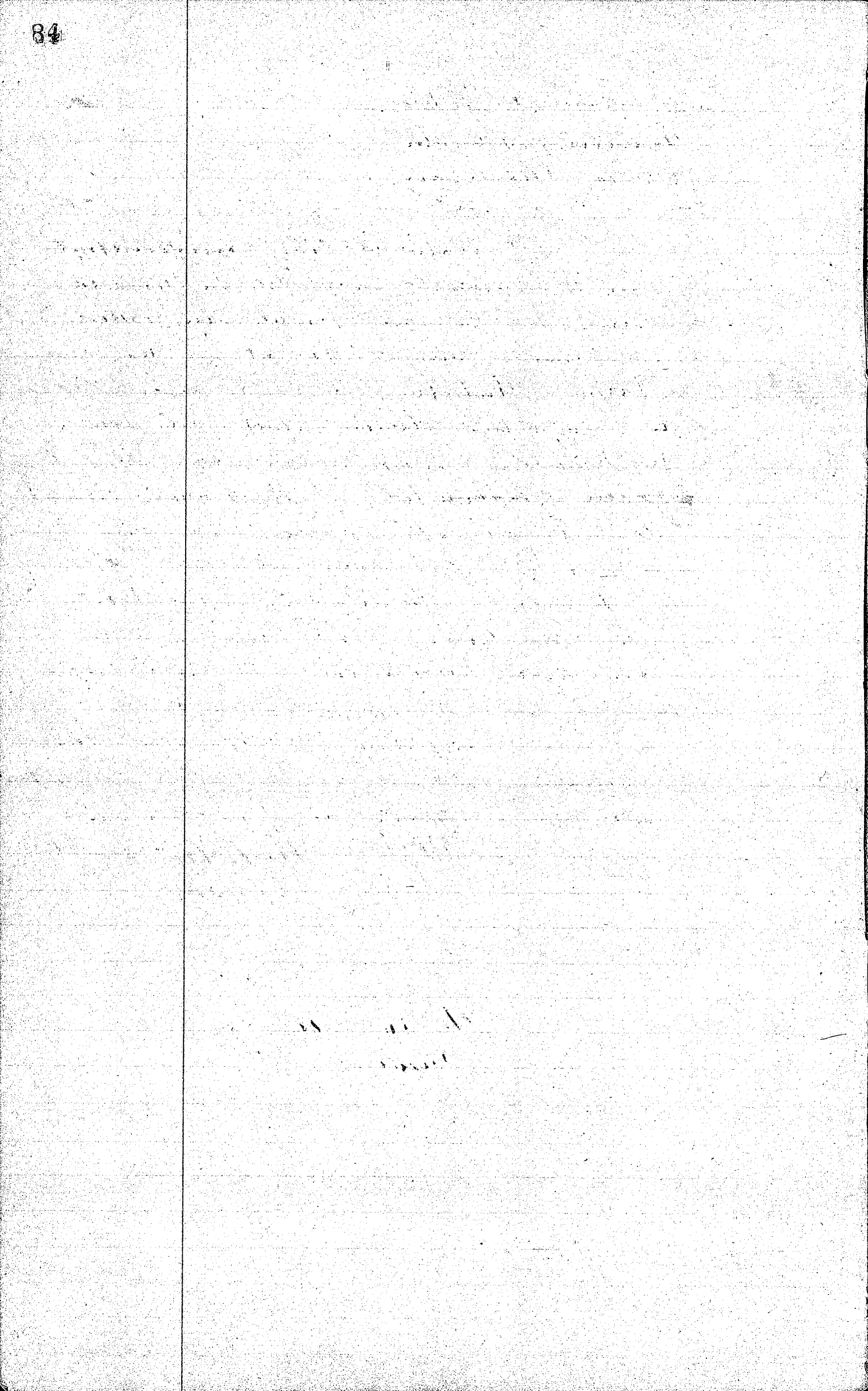
Il est proposé par le
Conseiller Hyacinthe Leclerc Secrétaire
par le Conseiller Frédéric Frangon
Que la partie de la requête demandant
à Amender le procès Verbal concernant
le pont sur le grand Chemin reste
sans considération du Conseil qu'à
ce que le rapport du Surintendant
~~fasse rapport~~ soit déposé au
Conseil.

Après quoi la présente séance
soit ajournée au 15 du courant

Leap de la Magdelaine 5 Mars 1888

Hyp. Martplain
Maire

Thomas Rubeau
Secrétaire Presoir



Province de Québec
Municipalité du
Cap la Magdeleine

A une élection municipale
de la paroisse du Cap la Magdeleine
tenue à la salle publique le 20^{ème} jour
des vacances sous le présidium de
Thomas Robitaille Secrétaire trésorier
à laquelle élection eurent pris part
M^r Frédéric Lacombe Alfred Montplaisir
Syril Desrosiers et après avoir ouvert
le p^os. Il est proposé par M^r
Frédéric Lacombe secondé par
M^r J. Alfred Montplaisir que M^r
Alfred Montplaisir soit élu conseiller
en remplacement de lui-même
et il est proposé par M^r
Alfred Montplaisir secondé par M^r
Zacharie Joseph que M^r Syril Desrosiers
soit élu conseiller en remplacement
de M^r Joseph Lacombe sortant
de charge

Thomas Robitaille
Président

Provence de Aruba
Municipalité du Cap la
Magdelien.

A une session générale du
conseil municipal de la paroisse
du Cap de Magdelien tenu a la
salle publique sur ordonnance des
seigneurs le 4 Janvier 1889 a dix
heures du matin a laquelle seront
présent M. Hipp
Montplaisir Hyacinthe Leclerc
George Larroin Auguste Pireault
Président de l'état du conseil

Il est proposé par le conseil
le George Larroin seconde par
le conseiller Frédéric Larroin
que M. Hipp Montplaisir soit
nommé Maire du conseil de
cette paroisse

Après ce unanimement

Après quoi le conseil sejourne
au Cap le lundi de mars 1889

Hipp. Montplaisir
Maire
Thomas Scobeleau

Provincia de Quebec
Municipalitate de
Cap de la Magdelaine

A une session speciale du conseil
municipal de la paroisse de
Cap de la Magdelaine tenue a la salle
publique sur ordinaire des samedi le
huitieme jour et ouvert a neuf
heures du matin et la quel seroit present
M. Hipp. Montplaisir Maire
et M. M. les conseillers
Frederique Lavoisange, George Jacquin
Lyril Perreault, Joseph Cadotte
absent, Alfred Montplaisir et
Suzanne Leche fermant le
quorum du conseil

Il est propose par le conseiller
Frederique Lavoisange secondé par
le conseil Lyril Perreault que le
secteur terrain sans autorise a
pretendre en une taxe au montant
de cinq cents par cent piastres
d'après le rôle d'evaluation en
usage sur tous les proprietaires
de dit Municipalite pour
supprimer un elefance de terre
adapte

apres quoi le Conseil s'ajourne au
12 hundi de mai

Cap de la Magdelaine 8 Avril 1889

Hipp. Montplaisir Maire
Thomas Kachelon Secrétaire
Trésorier

Panne de quebec
Municipalite de
Cap la Magdelaine

A une session general
du conseil Municipal de la
paroisse du Cap la Magdelaine
tenue a la salle publique lieu
ordinaire des seances a laquelle
sont present M. le Maire
Hipp Montplaisir et M. M.
les conseillers Frederique Larsson,
Hypolite Leclerc, George Lasserre
Hyrie Perreault absent.
Joseph Cadotte Alphonse Montplaisir
ferment la quarante du conseil

Considérant que le fourme
ment de la Preparation du Canada
par l'entremise du Ministre des
Travaux Publics, a effet de faire
certaines reparations au quai de
Cette paroisse par la dite Municipalite
contribuant ^{pour} ~~pour~~ les travaux
d'entretien ~~pour~~ ^{pour} son tiers.
Il est propose par le
conseiller Frederique Larsson
secondi par George Lasserre

Le le Marché signé par
le Maire soit approuvé par le
conseil. *accepté*

Il est propose par le conseiller
Hypolite Leclerc
secondi par le conseiller G. Perreault

Le conseiller Montplaisir ait
l'usage de reparations a faire

Avec le ^{conseil}
pour les
travaux du
quai.

au Quai, suivant les plans et de
 vis de l'ingénieur du Gouvernement
 pour la part que le Gouvernement
 doit payer, et qu'il fournira la base
 de ses propres devis pour compléter
 les travaux, si c'est nécessaire, et qui
 n'aura dû être payé que quand
 les travaux seront faits par l'ingé-
 nier du Gouvernement et que nous
 aurons été payés pour le Gouvernement
 nous-mêmes, adapté.

Après quoi le Conseil a approuvé
 l'acte de la Municipalité le 1^{er} Juillet 1889

Olympe Montplaisir
 Maire

Thomas Kesteven
 Sec. Tr.

Province de Québec }
Municipalité du }
Cap de la Magdeleine }

A une session spéciale du Conseil
Municipal de la paroisse du Cap
de la Magdeleine, tenue en la
salle publique, lieu ordinaire des
séances le vingt-septième jour du
présent mois de juillet mil huit
cent quatre-vingt-neuf, à laquelle

sont présents Hypolite Montplaisir
Léopold Péreault
Frédéric Lozange
George Lacroix
absent Hyacinthe Leduc
Joseph Cadotte
Alfred Montplaisir

Le Conseil prend en considéra-
tion la révision du rôle d'ima-
mation et après avoir fait divers
amendements le Conseil approuve
la révision du dit rôle au trentième
jour du présent mois de juillet
1889. adopté

Le Conseil reçoit une
requête de Narcisse Beaumier &
autres demandant à faire amen-
der le Procès Verbal du Conseil
Beaumier. Après avoir entendu
les requérants le Conseil sur
proposition du Conseiller Frédéric
Lozange décide par le conseiller George

Lozange

Lacroix que Thomas Rocheland
soit nommé surintendant pour
visiter les lieux, dresser un procès
verbal ou faire rapport d'ici a trente
jours;

Après quoi le conseil s'ajourne
au trentième jour de juillet 1889

Cap de la Magdeleine
27 juillet 1889

Hyp: Montplaisir
Maire

Thomas Rocheland

Province de Québec
Municipalité du Cap de
la Magdeleine

A une session special tenue
par ajournement ce trentième jour du
mois de juillet mil huit cent quatre-
vingt neuf tenue a la salle publique lieu
ordinaire des seances, a laquelle sont present
Hypolite Montplaisir, George Lacroix
Alfred Montplaisir, et Frederic Franzen
absent Joseph Cadotte, Seyile Penneault.
Hyacinthe Leduc

Le conseil reprend la revision
du role d'evaluation, et après avoir enten-
tenu les propriétaires occupants locataires
et fils de propriétaires il a été propose
par le conseiller George Lacroix
secondé par le conseiller Frederic Franzen
que la revision du dit rôle soit approuve
et clot suivant sa forme et tenen
adopté

Après quoi le conseil s'ajourne au
12 lundis d'Août prochain

Cap de la Magdeleine ce
30- Juin de Juillet 1889

Hyp. Montplaisir
Main

Moross Perbete
Lester Fran

Province de Québec }
Municipalité du }
Cap de la Magdeleine }

A une session spéciale du dit
Conseil de la paroisse du Cap de la Magdeleine
en la salle publique lieu ordinaire des
séances le deuxieme Jour du present
mois d'Avril Mil huit Cent quatrevingt
neuf apres avis public donne a la
porte de l'eglise le dimanche precedent
a laquelle sont present

Hippolyte Montplaisir Main

Federic Loranja

Hyacinthe Leduc

Jerse Laevia

Joseph Cadotte

Sevite Peracull

Absent Alfred Montplaisir

formant quorum,

M. le surintendant soumet
son rapport au conseil concer-
nant sa visite du Cour d'eau
a la demande de la requete

de Narcisse Beaumier et autres
 demandant l'ouverture d'un canal
 d'eau comme sans le nom de canal
 d'eau Beaumier, pour se décharger
 dans un canal d'eau déjà existant
 avant que le conseil procède sur
 le rapport le conseiller Hippolyte
 Montplaisir demande à se retirer au
 qu'il est intéressé, personnellement
 ce qui est accepté

dans le rapport du surintendant et il
 est été résolu par le conseil
 Hyacinthe Leduc secondé par
 les conseillers George Lacroix que
 le surintendant chesse un projet
 pour faire Accepté

19 août 1889 après quoi le
 conseil sejourne au 1^{er} septembre

Thomas Robacheau
 secrétaire trésor

Promesse
de l'archevêque
d'administrer
de la Chapelle
Magdelaine

A une session special du conseil
Municipal de cette paroisse tenu a la
salle publique lieu ordinaire des
séances le vingt sixieme jour du
mois de septembre 1889 a laquelle
sont prient M. M. les conseillers
George Lacroix
Alfred Montplaisir

Abant Hipp A Montplaisir Maire
Joseph Lachette
Hyacinthe Leduc
Frederic Laurenger
Ayid Perrault
A l'effet de quorum le conseil
s'ajourne au

Il est propose par le conseiller
George Lacroix seconde par le
conseiller Alfred Montplaisir
que le conseil soit ajourné
au lendemain jour octobre

Chapelle Magdelaine 26 septembre 1889

Thomas Potholom
Secrétaire Lacroix

Province
de Quebec
Municipalite
de la paroisse
Magdeleine

A une session special du conseil
municipal de cette paroisse tenu
par ajournement a la sale publie
leur ordinaire des service le troisieme
jour du mois d'Octobre 1879
a lequel sont present M. M.

- (Frederic Lorange
- (Hyacinthe Leclerc
- George Lacroix
- Alfred Montfleurin
- Joseph Laclotte
- Absent (Hippolyte Montfleurin Maire
- Joseph Laclotte
- Sybil Percival

Il est propose par le conseiller
Alfred Montfleurin secondé
par le conseiller Frederic Lorange
que Hyacinthe Leclerc soit nomme
president de cette assemblee

Le conseil prend en consideration le
provis verbal du surintendant
special Thomas Rocher et il est
propose par le conseiller Joseph
Laclotte secondé par le conseiller
Frederic Lorange que le proviso verbal
soit renvoye purement et sans
plummer.

Il est propose par le conseiller
Sybil Percival secondé par le con
siller George Lacroix que les travaux
de l'ancien soit mis en bon ordre
suivant la loi
après quoi le conseil sejourne

Cap la Magdelaine 3 octobre 1899
Hyacinthe Leclerc Pro Maire

Thomas Robitseau
sec. tris

Promesse de l'union
Municipalité
du Cap la
Magdelaine

Une session spéciale du
conseil municipal de cette paroisse
tenue à la salle publique le
soir du dimanche 21^e jour du
mois de l'octobre ont traité quatre
mats mais à la quelle sont présent
M. les conseillers Breclier, Losanger,
Hyacinthe Leclerc, George Lacroix
Syril Perreault.

Absent
Lipp Montplaisir
Joseph Cadotte
Alfred Montplaisir

Il est proposé par le conseiller
Syril Perreault secondé par
le conseiller Breclier Losanger
que Hyacinthe Leclerc soit
nommé président de cette assemblée.
L'inspecteur Moine Helbert s'en
devant le conseil et demande
à être autorisé par le dit conseil
à faire les travaux extérieurs
dans la courbe appelé muron.

Le Beauvoir surmont la loi

Il est propose par le conseiller
Friederique Losinger second par le
conseiller George Lacroix que l'inspecteur
Maison Gilbert soit autorise a faire
faire les travaux necessaires surmont
la loi dans le conseil de Beauvoir
par tous les proprietaires ou occupent
des terrains s'abandonne qui mettra de lieu
dans le dit conseil

Après avoir le conseil s'ajourne

Hyacinthe Le Du Presi

Thomas Rocheleau
secr

Province de Québec
 Municipalité
 du Cap St. Marguerite

Année session spéciale du conseil
 Municipal de cette paroisse tenue
 à la salle publique lieu ordinaire
 des séances après avis public
 donné surment la loi le 10
 dernier au dit lieu vent quatre-vingt
 neuf de laquelle session sont
 présents M. J. J. Montplaisir
 Maire et M. M. les conseillers
 Joseph Laclotte
 Frédéric Lorange
 George Lacroix

Absent Alfred Montplaisir
 Hippolyte Berreault
 Théophile Leduc

Le Secrétaire fait rapport que
 certaines propriétés sont indiquées
 pour taxes à la Corporation -
 Il est proposé par le Conseiller
 George Lacroix secondé par le
 Conseiller Frédéric Lorange que
 le Secrétaire transmette les Comptes
 au Secrétaire, au Conseil de Comté
 pour qu'elles soient vendues par
 le Comté, adapté

Il est proposé par Frédéric
 Lorange secondé par Joseph
 Laclotte qu'un règlement soit

fait octonnant la fermeture de
 la route appelle route de Mont-Carmel
 "ou que en conséquence pour le public, a la traversée"
 chemin de et le Chemin front du petit rang
 par M^r Julie Adapte

Après avoir le Conseil s'oppose
 Cap de la Magdelaine 16 Dec 1889

Jay Montplaisir
 Maire

Thomas Roché
 Secrétaire Trésor

Province de Québec
Municipalité du
Cap de la Magdeleine

A une élection municipale
de la paroisse du Cap de la Magdeleine
tenue au lieu ordinaire des séances
c.à. d. en la salle publique d'après avis
publique donné à la porte de l'Église
le quatorzième jour du mois de
Janvier mil huit cent quatrevingt
deux sous la présidence de Thomas
Rochéleau Secrétaire Trésorier du dit
Conseil, étaient présents Frédéric
Lorange, Cyrille Perreault, Paschal
Montplaisir, Ephusane Montplaisir
Alexis Turpin, Antoine Montplaisir
Hypolite Montplaisir

Il est proposé par Frédéric Lorange
Paschal Montplaisir Cyrille Perreault
que Hercule Beaumier soit élu
Conseiller en remplacement de
Joseph Cadotte sortant de charge
Adopté

Il est proposé par Frédéric Loran-
ge Cyrille Perreault Antoine Montplaisir
et Alexis Turpin Alfred Lorange
soit élu Conseiller en rempla-
cement de George Lacroix sortant
de charge
Adopté

Cap de la Magdeleine 13 Janvier 1890

Thomas Rochéleau
Président

Province de Québec
Municipalité de
Cap de la Madeleine

A une assemblée du Conseil Municipal
de cette paroisse tenue le dixième jour
de Février en reprise de l'agencement
de l'assemblée générale du trois Février
qui a été agencée par le Procureur
à laquelle était présent

- | | |
|-------------------|-------------|
| Hyacinthe Leclerc | |
| Fredric | Foran |
| Heracle | Beaumais |
| Alfred | Foran |
| Hypolite | Moutplaisin |
| Lynil | Perrault |
| Alfred | Moutplaisin |
- } absent

A été proposé par le conseiller Jean-Louis
 secondé par le conseiller Alfred Soranjer
 que Hypolite Montplaisin eût main
 de dit Conseil, agréé à l'unanimité.
 Le Conseil prend en considération
 la plainte de Wilfrid Legacé contre
 le mauvais entretien des routes,
 en décidant à St-Maurice.

sur proposition du conseiller Alfred
 Soranjer secondé par le conseiller
 Marc-Beaumont que Denis
 Carron soit autorisé de voir et
 régler l'affaire avec Legacé,
 adopté.

Après quoi le Conseil se sépare.
 Ce deuxième jour de Février 1880

Hyp. Montplaisin
 Maire
 Ernest Lacourse
 Assistant-Secrétaire

Commune de Larches
Municipalité de
Cap-S-Magdelain

A une session générale du conseil
municipal de la dite paroisse tenue
à la salle publique le mardi des
deux le trois Mars mil huit cent quatre
vingt dix à la quelle sont présents M^s
Frédéric Laurange Alfred Laurange
Alfred Montfilain Hercule Beaumier
forment le quorum du conseil
Absent M^s Hippolyte Montfilain Maire
Aprille Perreault Thérèse Leduc

Est proposé par le conseiller
Hercule Beaumier seconde par le
conseiller Joseph Gilléon soit nommé
inspecteur pour l'arrondissement No¹.

Est proposé par le conseiller Alfred
Montfilain seconde par le conseiller
Alfred Laurange que Louis Louten
soit nommé inspecteur pour le No²

Est proposé par le conseiller Frédéric
Laurange seconde par le conseiller
Alfred Laurange que l'apôtre
Louten soit nommé inspecteur
pour le No³

Est proposé par le conseiller Frédéric
Laurange seconde par le conseiller
Hercule Beaumier que William Moroz
soit nommé inspecteur pour le No⁴

Est proposé par le conseiller Alfred
Laurange seconde par le conseiller
Alfred Montfilain que Benjamin
Lauran soit nommé inspecteur
pour le No⁵

Alfred Mont
filain

Il est proposé de consulter l'Église de Beauvais
 secondé par le conseiller Alfred Montplaisir
 que Alfred Bien soit nommé évaluateur
 de cette paroisse. Il est proposé par le conseiller
 Alfred Montplaisir secondé par le
 conseiller Alfred Lussangeur que
 Godfruis Paillemour soit nommé évaluateur
 de cette paroisse.

Il est proposé par le conseiller Alfred
 Lussangeur secondé par le conseiller
 que Edouard Étiemble soit nommé
 évaluateur de cette paroisse.

Heckerin
 Lussangeur

Il est proposé par le conseiller Alfred
 Lussangeur secondé par le conseiller
 Alfred Montplaisir que le Secrétaire
 trésorier sans autorisation a prélevé une
 cotisation au montant de cent centes
 par centes piastres par l'administration
 du conseil de cette paroisse.

sur les livres
 inscriptions
 de cette paroisse

Après quoi le conseil sejourne

Cape de Magdeleine 3 Mars 1890

Fredric Lorange Prêtre

Thomas Bostelman Secrétaire
 Trésorier

Province de Québec
 Municipalité du faubourg
 de la Magdelaine

A une session générale
 du Conseil tenu en la salle publique
 lieu ordinaire des séances, le huitième
 jour d'Avril mil huit cent quatre-vingt
 trois, à laquelle assemblée étaient
 présents

Province de Québec
Municipalité de
Cap de la Magdeleine

A une assemblée spéciale
du Conseil tenue le 14^{ème} jour
d'avril après avis spécial donné
à cet effet tenu au lieu ordinaire
des séances, etant present

Hypolite Montplaisir Maire
Cyprien Lorange, Thérèse Beau-
min Alfred Montplaisir Secrétaire
Peregrin ~~Normand~~ ~~Gervais~~
absent Alfred Lorange
Hyacinthe Leduc

Le Conseil prend en considération
l'examen de la liste des électeurs
pour l'assemblée législative de
Québec pour l'année 1890
le 14 Mars 1890

La plainte de M^r. Samuel
Lamontagne ayant demandé que
les noms de Théodore Martel, et de Joseph
Bureau soit retranchés de la liste
des électeurs maintenant soumis
pour examen, est confirmée.

Il est proposé par le conseiller
Cyprien Lorange, secondé par
le conseiller Thérèse Beaumin
que les noms plus haut mention-
nés soient biffés de la liste

Adopté
Conseil prend en considération
la plainte de Théodore Martel
demandant que les noms des
M^r. Lamontagne, M^r. Normand, et Joseph

Le cahier saint Hippis de la liste
des élections maintenant soumise

A été proposé par le conseil
M. Alfred Montplaisir secondé par
le conseiller Cyrille Bureau

Les noms plus bas mentionnés
sont retenus, P. N. Martel
onisme de la main M. E. Ferrais
Eusee Perruta fils Arthur Perruta
Emile Perruta, Napoléon Charleaux
J. P. Karmann, Joseph Karmann
M. E. Perruta ~~secondé~~

Adopté

A été proposé par le conseil
Ludovic Leroy secondé par
le conseiller Hercule Perruquin
que la plainte de M. Théodore
Martel ^{sur le vote} demandant faire inscrire
Leonard Barrette et autre soit
soit renvoyé.

Adopté

Après avoir le conseil a donné
l'approbation le Lundi Mai 1890

Alfred Montplaisir
Maire

4
27 mars
W. M.

Province de Québec
Municipalité du Cap la
Magdeleine

A une session special.
du conseil municipal de la
paroisse du Cap la Magdeleine
tenue en la salle publique bien
arbitraire des séances le 11 Août
a laquelle session sont present
M. Hupp Montplaisir Maire
et M. M. les conseillers Cyrille
Perreault, Frederic L'Esperance,
Alfred L'Esperance, Alfred Mont
plaisir, Lucile Beaudin,
Absent Hyacinthe Lachue.
paravant la lecture du rapport

Le Conseil Commence l'examen
du rôle d'évaluation, tel que les
avis publics avaient été donnés,
Après avoir fait vingt et un amendements.
Il est proposé par le
Conseiller Frederic L'Esperance secondé
par le Conseiller Cyrille Perreault
que le Conseil s'ajourne à samedi
le seizième jour du present
mois d'Août pour reprendre l'examen
l'examen du rôle, adopté

Après avoir fait au Cap
de la Magdeleine ce 11 Août 1890

Hupp Montplaisir
Maire

Alphonse Rocher Sec. Trés.

H
à six heures
du soir
H. M.
J. R.

Province de Quebec

Municipalite du Cap de la Magdeleine

A une session special du conseil municipal
 de la paroisse du Cap de la Magdeleine tenu
 a la salle publique lieu ordinaire de
 les reunir par espacement
 le 16 Aout 1890 a la quelle se sont
 present Mr. Hipp Montplaisir
 Maire et Mr. M. les conseillers
 Yves de Beaumont Alphonse Gausse
 Alphonse Montplaisir
 Hipp Breton Gausse
 Esprit Poirault
 Adolphe Gysanthie Gausse

"
 Et l'examin
 du role
 H. M.
 m.

"
 prendre
 connaissance
 H. M.
 m.

Le Conseil apres avoir ~~examine~~
~~le role~~ repris la revision du role
 d'evaluation et avoir fait plusieurs
 amendements. Il est propose par le
 conseiller Alfred Lavigne
 secondé par le conseiller Hercule
 Beaumont que le Conseil s'ajourne a
 lundi le dieu huit d'ici huit a
 six heures du soir pour clore
 le role et pour toutes autres affaires
 qui se presenteront devant le Conseil.

Cap de la Magdeleine
 16 Aout 1890

Hipp. Montplaisir
 Maire

Province de Québec
Municipalité du Cap la Magdeleine

A une session spéciale du conseil
municipal de la paroisse du Cap la
Magdeleine tenu pour l'arrondissement
à la salle publique sur ordonnance
des seigneurs le 18^e Août 1890 à laquelle
session sont présents M. Hippolyte
Montplaisir Maire et M. M. les
conseillers Alfred Montplaisir
Alfred Lorange Hercule Beaumier
Frédéric Lorange Jyril Perreault
Absent Hyacinthe Leduc

Le Conseil après avoir
entendus les plaintes des intéressés
et y avoir fait les amendements
et qui annexés au rôle d'évaluation
il a été proposé par le conseiller
Frédéric Lorange secondé par le
conseiller Alfred Montplaisir que
le rôle d'évaluation soit homologué
tel qu'amendé.

Adopté

Le Conseil reçoit une requête de
Alfred Lorange et autres demandant
à faire amender le Procès Verbal
de P. L. Panet en date du 31 Avril
1881 afin d'être déchargés des travaux
de confection et d'entretien du pont
sur la rivière Accormier.

Il est proposé par le conseiller
Lyné Perreault secondé par le
conseiller Hercule Beaumier que

Conseil

La requête reste sans considération jusqu'à
la prochaine séance.

Adopté

Le Conseil reçoit une requête de Ephi-
phane Montplaisir, et Ovaraise Beaumier
demandant l'amendement du Procès
Verbal du Curs d'eau Beaumier
en établissant une décharge pour
se décharger dans son Curs d'eau
déjà établi. Transcrivant. N'est proposé
par le Conseiller Hercule Beaumier

deuxième par Conseiller
Alfred Montplaisir que les requérants
doivent faire prendre sur le niveau
par son représentant et faire rapport
le soumettre au Conseil à la
prochaine séance

Adopté

Après quoi le Conseil se sépare
au 1^{er} Lundi de Septembre 1870

Cap de la Magdelaine
18 Août 1870

Eph. Montplaisir
Maire

Thomas Puckelun
Secrétaire

Province de
 Québec
 Municipalité
 du Cap de la Magdeleine

Auue session générale du
 dit Conseil de la dite Municipalité
 du Cap de la Magdeleine tenue au
 lieu ordinaire des séances le mardi
 troisième premier jour de Septembre
 mil huit cent quatrevingt-dix
 à laquelle sont présents Hyppolite
 Montplaisir, Alfred Montplaisir
 Alfred Lorange et Cyrille Perreault
 formant quorum.

absent Hyacinthe Leduc
 Hercule Beaumier & Julien
 Lorange.

Le Procès Verbal de la dernière
 séance ont été lus et adoptés.

Il est proposé par le Conseiller Cyrille
 Perreault secondé par le Conseiller
 Alfred Montplaisir - Que la
 requête de Alfred Lorange et autres
 resté sans considération jusqu'à la
 prochaine séance

Adopté

Le Conseil prend en considération
 la requête de Narcisse Beaumier
 et Euphème Montplaisir de
 mandant le changement de
 cour d'eau Beaumier;

Compte que Hyppolite Montplaisir
 était intéressé; il s'est retiré.

Comme il ne restait plus
 quorum. Il a été proposé

Conseiller; Aynté Perreault Seconde
 par le Conseiller Alfred Montplaisir
 que le Conseil s'ajourne au
 quinze du present mois; et qui avis
 sont donnees aux absents

Apris quoi le Conseil s'ajourne
 Capr. de la Magdeleine 1^{er} Sept. 1891

Alfred Montplaisir
 Maire
 Thomas Huchelin Sec. des

Province de Quebec

Municipalite du Cap la Madeleine

A notre session special du conseil
Municipal de la paroisse tenu
a la sale public lieu ordinaire de
cette ville par appointment
le quinziesme jour de septembre
a laquelle session sont present
M. Hipp. Montplaisir Maire
et M. les conseillers

Frederic Lussange

Esprit Perreault

Alfred Lussange

Alfred Montplaisir

Hercule Beaumier

Absent Hyacinthe Leduc
formant quorum du dit
Conseil

Le conseil reprend de nouveau
en consideration la requete de
Ephiphane Montplaisir et autres
demandant l'ouverture d'une
dichape traversant sa propriete
pour tomber d'un une autre
dichape deja verbalisee.

Le Maire Hipp. Montplaisir etant
interesse demande a se retirer ce
qui lui est accorde. in vainement
au l'absence du Maire etant
retire. Il a ete propose par le
Conseiller Alfred Montplaisir secunde
par le Conseiller Hercule Beau-
mier que Frederic Lussange soit
nomme president de la dite

pour
presider la séance. Adopté

~~Il est proposé par le Conseil~~
Après avoir entendu les parties inter-
posés pour et contre la requête, et
pris communication du rapport
de l'expert J. E. Harbin. M. le
proposé par le conseiller Alfred
Montplaisir, secondé par le conseiller
Alfred Leroy, que les conclusions
de la requête sont accordées et que
le Secrétaire Trésorier fasse un
rapport en conséquence. Ici au
premier ^{quint} ~~du~~ Octobre prochain

H. Louché
J. L.

~~Proposé en Annulation par le
Conseil Leyde Perreault secondé~~

Pour Alfred Montplaisir
Alfred Leroy
Henri Beaumier
Contre Leyde Perreault
Frédéric Leroy

La proposition a été emportée avec
un vote de majorité.
Adapté

Le Conseil reçoit une requête de
Napoléon Sautere et autres demandant
à imposer une taxe sur tous les
Commerçants étrangers à la Municipalité
qui viennent y faire du Commerce.

Il est proposé par le Conseil
Alfred Leroy secondé par le conseiller
Leyde Perreault. Que la dite requête
soit sans considération jusqu'au
prochain séance. Adopté

Sur proposition du Conseil Alfred
 Leranger secondé par le
 Conseiller Légitime Perrault que la
 requête de Alfred Leranger et
 autres demandant a été déchargé
 du pont sur la rivière des
 Carmiers, resté sous considération
 jusqu'à la prochaine séance
 Adopté

Après quoi le Conseil s'ajourne
 à lundi le 22 d'Octobre prochain

Un mot en renvoie bon
 dia mots railles mit

Camp de la Madeleine 15 Sept 1890

Frédéric Leranger

Président

Thomas Robelin
 Sec. Trs

Trouvée de Lumber
Municipalité du Cap
de Magellan

A une session générale du conseil
municipal de cette paroisse tenue à la
salle publique selon l'ordre des séances
pour adjournerement tenu le six
Octobre 1890 à laquelle sont présents
M. Hipp. Montplaisir Maire
Et M. M. les conseillers

Frederic Lussange

Cyril Perreault

Marcus Beaumier

Alfred ~~Montplaisir~~ Montplaisir

formant le conseil du dit

conseil absent Alfred Lussange
et Hyacinthe Leduc.

Adopté

Le Maire

Tout intéressé

Demande de
se retirer

accordé

Le Procès verbal de la dernière séance
a été lu et adopté par le conseil.

Il fut proposé

par le conseil

Alfred Montplaisir

de consulter

Cyril Perreault

Frederic Lussange

que soit

nommé

président

de la dite

séance

adopté

F. L.

Le conseil reprend proposé le règlement
des conseillers de Beaumier secondé
par le conseiller Alfred Montplaisir
1. Qu'il soit résolu et donné qu'un
cur d'eau soit ouvert sur la propriété
de Epiphane Montplaisir depuis sa ligne
entre Narcisse Montplaisir Beaumier allant
biais sur la propriété du dit Epiphane
Montplaisir, de là traversant la propriété
de Joseph Courteau pour tomber dans
un cur d'eau déjà verbalisé.
2. Le dit cur d'eau devra avoir

si cette détermination
n'était pas
suffisante
ils seront
obligés de
l'agrandir

L
L
P

- Six pieds Largeur, et
quatre pieds de profondeur et que
- 3^e Le dit Canal et leur berge fait par tous ceux les propriétaires mentionnés au Procès Verbal fait par Joseph Luppin et Eugène Luppin Inspecteur de Cloture et fossés en date du 7 Juillet 1864 et tous ceux qui mettront un obstacle à l'avenir.
 - 4^e Que l'honorable M. Eugène Arland M. Montplaisir Genevieve Luppin Joseph Luppin et Joseph Caustons ne seront tenus à la Confection du dit Canal d'eau si il est trouvé que leur Canal d'eau est en bonne ordre et suffisant pour garantir leurs propriétés respectives.
 - 5^e Que les travaux du dit Canal d'eau sera fait sur la surveillance de l'Inspecteur d'arrondissement ou Content des lieux.
 - 6^e Que les Travaux de Compléction et d'amélioration seront fait dans le Canal au mois Juin prochain c.à d. en l'année 1891.
 - 6 Que le dit Règlement devienne en force aussitôt après sa promulgation.

Accepté, unanimement

Après quoi le Conseil s'ajourne
au 1^{er} lundi de Novembre 1890
Cap de la Magdeleine le 6 Oct. 1890

Frederic Lorange
Président.

Province de Québec Muniçipalité du
Cap la Madeleine

A une élection Muniçipale de la
paroisse du Cap la Madeleine tenue à
la salle public leur ordinaire de service
à dix heures du matin après avis public
donné suivant la loi sous la présidence
du Secrétaire Trésorier

Il est proposé par Amnel Lavoie
secondé par Frédéric Lussange
que Louis Dossal soit élu conseiller
en remplacement de Alfred Montplaisir
sortant de charge

Il est proposé par Antoine Montplaisir
secondé par Clément Goupier que
Théophile Lussange soit élu conseiller
en remplacement de Hyacinthe
Leduc sortant de charge

Il est proposé par Hippolyte Montplaisir
Clément Goupier que Frédéric Lussange
soit élu conseiller en remplacement de
lui-même

A. Chapuis

Thomas Koshelun
Président

Le douzième
jour du
mois de
février
1891
G. R.

Paroisse de Arcton
Municipalité du Cap la Madeleine

A une session générale du conseil
Municipal de cette paroisse tenue à
la salle publique lieu ordinaire des
séances le samedi le dix-neufième jour
de Février 1921. A laquelle session
sont présents M. M. les conseillers
Alfred Lacombe Hippolyte
Montplaisir Frédéric Lacombe
Oysil Perreault Louis Dorval
Théophile Lacombe
Maire Théophile Beaumont

Il est Proposé

Les conseillers Louis Dorval
Frédéric Lacombe Théophile Lacombe
après avoir prêté serment sur
leur siège,

Il est Proposé par le conseiller
Frédéric Lacombe et accepté par le conseiller
Oysil Perreault que M. Hippolyte
Montplaisir soit élu Maire de
cette paroisse

Adopté

M. Montplaisir
Maire
Théophile Beaumont
sec. des

M. est Prospère par le Conseil de Saint-Denis
 seconde par le Conseil de Prudhomme Lamoignon
 que le sieur sous autorise a prêter une
 location un montant de sept cent mille
 pour servir pendant pour l'administration
 du Consol de cette par une pour l'année
 1891 x 1892

Trouin le 18 91.

H. P. P. P. P.
 H. P. P. P. P.

Procès-verbal de la Municipalité
du Cap la Magdelaine

A une session spéciale du Conseil
Municipal de la paroisse du
Cap la Magdelaine tenue en la
maison de M. Denis Caron
le 30^e jour d'octobre cent quatre
vingt onze après avoir donné
à laquelle sont présents M.
Léop. Montplaisir Maire et M. M.
les Conseillers E. Priole, J. Laroche,
G. Poirier, J. Laroche, H. Poirier,
S. Poirier, L. Poirier, L. Poirier
présent le quorum du dit
Conseil

Le Conseil accepte le rapport de l'ins-
pecteur agraire Louis Courteau décla-
rant que le curé d'eau passant
sur les propriétés de Joseph Turpin
Joseph Turpin Joseph Courteau
et Alphonse Courteau sont satis-
suffisant pour leur cause. &

Les intéressés Narcisse Beaumier
et E. Poirier Montplaisir demande
de l'aide pour la confection de la
nouvelle décharge pour les terres qui
ont les propriétaires sont insolubles.

Il a été proposé par le Conseil
Alfred Laroche secondé par le Con-
seiller Léop. Poirier que l'inspec-
teur soit autorisé à mettre quatre
hommes pendant ~~4 jours~~ & pour
les aider à faire leur travail
4 jours.

pendant

Adopté - unanimement.

Il est proposé par le Conseil
 Indougen Laurangon et secondé par le
 Conseil Louis Losual Que le Maire
 soit autorisé à signer un billet
 en faveur de Hecentle Branger pour
 la somme de cinquante piastres
 en renouvellement du billet daté
 du 4 mai 1885 -

Thomson Kuchuban
 Secrétaire

Promesse de
 l'union
 Municipale
 de la paroisse
 de Magdelaine

A une session générale du conseil
 Municipal de la paroisse tenue le
 quatorzième jour du mois de janvier
 mil huit cent quatre vingt deux
 a la salle publique bien ordonnée
 des lieux a laquelle session sont
 present Mr. Leff, Monsieur
 Moir et Mr. les conseillers
 Frederique Lacombe Cyrille Perrault
 Thersule Beaumier forment le
 quorum du dit conseil

Absent

Josphile Lacombe Louis Lacombe
 Apres Lacombe
 Il est Propose par le conseiller
 Leff Monsieur Moir et par le
 conseiller Thersule Beaumier que
 Frederique Lacombe soit nommé
 president pour presider l'election
 Municipale de cette Municipalite
 Adopte

Copie de la Magdelaine 5 Janvier 1892

Monsieur Rodolphe
 Secrétaire Trésorier
 Mr. Monplaisir
 Maire

Commissaire de Justice
Municipalité du Cap la Magdeleine

A une session générale du conseil
Municipal de la paroisse du Cap
de la Magdeleine tenue à la salle publique
leur ordinaire des samedi le septième
jour de Mars mil huit cent quatre vingt
deux à laquelle session sont présents
M. M. les conseillers Louis Dorval
Aphide Laramanque Hersule Beaumier
Frédéric Laramanque
Absent Diophane Laramanque
Léopold Montplaisir
Edmond Laramanque

Il est proposé
par le conseiller Aphide Beaumier secondé
par le conseiller Louis Dorval que
Alphonse Dumas soit nommé inspecteur
pour le No 1.

Il est proposé par le
conseiller Aphide Laramanque secondé par le
conseiller Louis Dorval que Alphonse
Courteau soit nommé inspecteur
pour l'arrondissement No 2.

Il est proposé par
le conseiller Frédéric Laramanque secondé
par le conseiller Hersule Beaumier
que George Lescault soit nommé
inspecteur pour l'arrondissement No 3.

Il est proposé par le
conseiller Frédéric Laramanque secondé
par le conseiller Louis Dorval que
Joseph Boudard soit nommé inspecteur
pour l'arrondissement No 4.

Il est proposé par le conseil Frédéric
Lamotte secondé par
le conseil Thérèse Beaumont qui
suppléant M. de la Roche sous nomme
inspecteur pour l'arrondissement

N° 5. Il est proposé par le conseil
Louis Dorval secondé par le conseil
Alfred Laroche qui suppléant M. de la Roche
et Georges Laroche et Georges Laroche
sous nomme inspecteur aggrégé
pour la municipalité du Cap la
Magdeleine.

Il est proposé par le
conseil Louis Dorval secondé
par le conseil Thérèse Beaumont
qui suppléant M. de la Roche et Antoine Mont
plaisir Adolphe Montplaisir sous
nomme estimateur de cette paroisse
Adapté à l'arrondissement

Cap la Magdeleine 7 Mars 1852

Thomas Rochelle
secrétaire
Frédéric Laroche

Procès-verbal de l'Assemblée Municipale
du Cap de la Magdeleine

A une session spéciale
du conseil municipal de cette
ville le 25 avril 1892 à la suite publique
ordinaire des séances le 25
juin et sur le rapport de la
commission de la ville
sont présents M. Lefp. Montplaisir
Maire et M. M. les conseillers
Laraberge Laroche Laroche Laroche
Appel Laroche Laroche Laroche
Laroche Laroche Laroche Laroche
présent le quorum du dit
conseil.

Le conseil prend le
avis et l'assentiment de la Province
de Québec et pour se conformer
à ce règlement, le conseil forme
un bureau de santé conformément
au dit règlement.

Il est proposé par le conseiller
Appel Laroche secondé par
le conseiller Laroche Beauvais
que les Messieurs Joseph Longue
Divin Laroche, Joseph Cadotte
sont nommés pour former le dit bureau
de santé de la dite Municipalité. Agée
Après quoi le conseil s'ajourne au 12
juin du mois mai.

Cap de la Magdeleine 25 avril 1892

M. Montplaisir
Maire
M. Laroche
Secrétaire
M. Laroche
Trésorier

Commune de Luchon
 Municipalité de
 Cap. St. Magdeleine

A une session générale du
 conseil municipal de cette commune
 tenue à la salle publique lieu
 ordinaire des séances le 14 août
 mil huit cent quatre vingt deux
 à laquelle session sont présents
 M. Hipp. Montplaisir Maire
 et M. M. les Conseillers
 Appidi Laurange
 Arsule Beauvin
 Naphile Laurange
 Trichereux Laurange
 forment le quorum de cette
 conseil Absent Louis Barval
 et Etienne Laurange

Pravon de Kuchel
 Municipalité du pays
 de Magdeburg

A une session special du conseil
 Municipal de la presente tenu
 a la salle publique le 27^{me} ordinaire
 du mois au sept heures du soir
 apres avis donnee surant le
 loi de mutation pour les mois
 d'oct 1892 a laquelle session
 sont presents Messrs les conseillers
 Alfred Lamsange Trederige Lamsange
 Edward Lamsange Joseph Lamsange
 Absent Maurice Benami Louis Darval

Il est propose par le
 conseiller Trederige ^{Lamsange} second
 par le conseiller Alfred ^{Lamsange}
 que Joseph Lamsange sur son
 conseil en remplacement de
 M. Lipp Montplaisir qui a
 donne sa resignation
 Adopte

Après quoi le conseil
 sejourne au lieu Lamsange
 de septembre 1892

Thomas Korbelen
 Secretaire Trissan

Municipalité de
Cap-Sau-MagdeleineLe 14 septembre
1892

A une session special du
Conseil municipal de la paroisse
de Cap-Sau-Magdeleine tenue a la salle
publique apres avoir donne suivant la
loi a laquelle session sont present
M. M. les conseillers Frederique Lussange
Alfred Lussange Flophile Lussange
Joseph Goupin forment le quorum
du dit conseil Absent Heracle Beaudin
Louis Lussange.

Il est propose par le conseiller
Joseph Goupin secondé par le conseiller
Alfred Lussange que Frederique
Lussange soit president de cette
assemblee.

Il est propose par le conseiller
Alfred Lussange secondé par
le conseiller Flophile Lussange que
Joseph Goupin soit nommé maire
de cette paroisse en remplacement de
Léop. Montplaisir qui a donné sa
resignation.

Après quoi le conseil sejourne
au 14 Jundi Octobre.

Cap-Sau-Magdeleine 14 septembre 1892

Fredéric Lussange
Président

Thomas Boiteau
Secrétaire

Province de Québec
Municipalité du
Cape de la Magdeleine

A une élection municipale
de la paroisse du Cape de la Magdeleine
tenue au lieu ordinaire des
séances en la salle publique après avis
publique donné, à la porte de l'église
le huitième jour du mois de Janvier
mil huit cent quatre vingt treize sous
la présidence de Frédéric Lorange
du dit conseil étaient présents
Denis Caron Alexandre Lottinville
Onerine Toupin Joseph Toupin Maire

Il est proposé par Denis
Caron Alexandre Lottinville Onerine
Toupin que Anselme Lapointe soit
élu conseiller en remplacement de Alfred
Lorange sortant de charge

Adopté

Il est proposé par Joseph Toupin
Maire Denis Caron Alexandre Lottinville
Onerine Toupin que Alfred Briere
soit élu conseiller en remplacement
de Hercule Beaumier sortant de charge

Adopté

Cape de la Magdeleine 9 Janvier 1893

Fredéric Lorange

Président Ernest Lacourse
Ass. Sec. Oci.

Promenade de L'Arche
Municipalité
du Cap St. Margdelaine

A une session générale du conseil
municipal de cette paroisse tenue
à la salle publique lieu ordinaire
des séances le dimanche le premier jour
de février 1893 conformément
à la disposition du Code Municipal
de l'Arche à laquelle session sont
présent M. M. le Maire
Joseph Toupin Et M. M. les
Conseillers Frédéric Tausange
Louis Dorval Théophile Tausange
Edouard Tausange Arsène
Lapointe absent Adrien Brien
Huit Proposé par le
Conseiller Louis Dorval second
par le Conseiller Edouard Tausange
qui Joseph Toupin soit élu
Maire de cette paroisse Adopté
à l'unanimité

Après quoi le conseil se réunira
au lieu habituel d'Arche

Joseph Toupin

Thomas Mosher
Sec. Trés.

Promesse de l'archevêque
Municipalité de
Leopoldine (Municipalité)

A une session générale du
conseil municipal de cette paroisse
tenue à la salle publique le
vendredi des vacances le
samedi pour le mois d'octobre
seul quatre vingt seize 1893
compromenant une disposition
du code municipal de Québec
à la quelle session sont présents
M. Joseph Desjardins Maire et
M. M. les Conseillers
Louis Dorval
Ferdinand Lacombe
Anselme Lapointe
Alfred Brière
Absent Clément Lacombe
Thophile Lacombe

Il est proposé par le conseiller
Louis Dorval secondé par le
conseiller Ferdinand Lacombe
que sur les dépenses qui doivent
être faites pour faire valoir
nos droits sur le terrain
même relativement au
bourgeois des écuries que
cette municipalité a dépensé
si pour faire valoir
le chemin qui passe sur le
terrain non conseil approuvé
un gouvernement qui sera
résolue que le conseil donnera
des fonds pour servir à acquies

que le gouvernement rembourse
 à la Ville Municipalité
 App. Montplaisir pour l'indem-
 niser de ses frais et trouble,
 et si le conseil ne retire rien
 et n'aura rien à lui payer
 Adapte à l'humanité

Après quoi le conseil
 s'ajourne au 10 Avril

Joseph Touffier

Thommas Rochet
 Sec. Trés.

Promesse de Luce
Municipalité
du Cap la Magdelaine

A une session générale du conseil municipal
par de cette session tenue à la salle publique
lieu ordinaire des séances le mardi 14 jour
de Mai mil huit cent quatre-vingt-trois
conformément aux dispositions du
code municipal de Québec en laquelle
sont présents M. Joseph H. Goupin
et M. M. les conseillers Frédéric Lussange
Théophile Lussange Edouard Lussange
formant la majorité du conseil

Il est résolu par le conseil
Frédéric Lussange secondé par le
conseiller Edouard Lussange que le
secrétaire soit autorisé à payer les
frais de location des comptes à quinquennal
de l'avis -

Laquelle reddition des comptes a lieu
comme suit savoir à compter du
1^{er} Juin 1885 - à ce jour 1^{er} Mai 1893 -
Savoir: -

Les différentes répartitions imposées depuis
1886 - se sont élevées au montant de \$1044.53
La somme collectée sur ces répartitions est de 841.47
reste une balance à collecter de \$ 203.10

Lors de la reddition des comptes faite
au 1^{er} Juin 1885 (page 33) du livre des recettes
et dépenses le décret Hés. avait en main

alors la somme de = \$47.55
 Le secrétaire Trésorier aurait
 collecté par les diversats répartitions
 de 1886 à 1892 --

841.43
Total \$889.08

Le secrétaire Trésorier

à payer par divers (voir livre de
 dépenses de 1885 à ce jour \$777.89

Balancé en Mains du Sec^r 111.19 889.08

Compte du Sec^r Trésorier produit & accepté
 L'anné

1^{re} arriéré de salaire avant 1885 50.00

2^{de} compte produit & accepté 54.00

3^{de} salaire de 24 par an de 1885 à
 ce jour 1^{er} Mai 1893 -- 168.00

1893 - Mai 1 -- Total du au Sec^r Trésorier \$272.00

Paiement

" " " argent en Mains du Sec^r Trés. \$111.19

" " " " remis par Hon^{ble} Montplaisir \$28.50

& Hercule Laranger \$50.00 78.50

" " " Bal^{ce} due à ce jour au Sec^r Trés. 82.31 = 272.00

Proposé par Hon^{ble} le Conseiller Frédéric
 Laranger secondé par le Conseiller
 Edmond Laranger que la reddition
 des comptes ci-dessus soit accepté.
 L'anné: --

1^{re} Que les arriérés de répartitions sont de \$203.10

2^{de} Que la balance de tous comptes et reclama-
 tions du Sec^r Trés. pour salaire & c^{es} à ce jour
 est en tout et partant de la somme de \$82.31 --

3^{de} Qu'il est dû par la Corporation à M^r
 Paschal Montplaisir une somme de \$100.00 --
 avec intérêt 2 ans @ 6% - a 42 = \$142.00

22

4^e Qu'il est dû à Hon^{ble} Hypolite
Montplaisir à ce jour pour
argent fourni

\$61.00

5^e Qu'il est dû à M. Hercule
Loranger la somme de \$50⁰⁰
avec intérêt en mai courant 21 = \$71.00

6^e Que la dite Municipalité se reconnait
seulement responsable au montant de
\$800⁰⁰ et intente du au Gouvernement
contre une reclamation que la dite
corporation a contre le meme gouver-
nement au montant de \$6962.00
et légitimement exigible pour l'entretien
des chemins &c. du Gouvernement par la
dite Municipalité —

7^e Qu'il soit alloué au J. Desilets
selon les Trus précédens pour examen
des comptes de la dite corporation
la somme de quinze Piastres
que Etant ici present il accepte
avec reconnaissance —

adopté à l'unanimité
après Proposé par M. Le Conseiller
Theophile Loranger secondé par
M. Le Conseiller Frédéric Loranger
que M. Le Secrétaire Trésorier soit
autorisé à collecter en diligence
les arrages des répartitions ci-dessus
mentionnés et d'en faire rapport au
Conseil à sa prochaine séance
adopté à l'unanimité —

après quoi le conseil est ajourné
à lundi prochain à l'heure ordinaire

Joseph Toupier

Président

Thomas Potholom
Secrétaire

Province de Québec
Municipalité de La Paroisse
de Magdeleine

Une session spéciale du Conseil
Municipal de cette paroisse tenu en la salle
publique lieu ordinaire des séances le mardi
le 21 mai 1893 à laquelle session sont
présent M. Joseph Turpin Maire
et M. M. Conseillers Frédéric Lussange
Edouard Lussange Raphaël Lussange
forment le quorum du Conseil

Absent

Louis Desval Armand Lapointe
Alfred Bière

Il est proposé par le conseiller Frédéric
Lussange par le conseiller Edouard Lussange
que l'inspecteur George Turcotte soit
autorisé au farage des travaux nécessaires
sur le pont sur les propriétés de Edouard
Lussange en ses représentations

Adopté

Après le conseil se réunira au
le 28 juin 1893

Thomas Rockwell
Sec. Trésor. Maire
Joseph Turpin

Province de Québec
Municipalité du Cap
La Madeleine

A une session spécial du conseil
Municipal de cette Province tenu
à la salle publique le 12^e jour
des vacances hivers le 12^e jour
à laquelle session sont présents
M. le Maire Joseph Gauthier
et M. les conseillers

Félicien Lacombe
Arsène Lapointe
Edouard Lacombe
Louis Lacombe
Alfred Brien
Théophile Lacombe

Il est proposé par le conseil
Edouard Lacombe secondé par
le conseil Félicien Lacombe
que Thomas Kesteven soit nommé
surintendant pour avoir à sa charge
propriété pour le changement de leur
chemin qui est devenu dangereux
pour le public.

Adopté

Il est proposé par le conseil Louis
Lacombe secondé par le conseil Théophile
Lacombe que le Maire soit autorisé
à emprunter 100 piastres sans billets
au nom de la Municipalité pour payer
leurs comptes

Adopté

Il est proposé par le conseil Louis Dorval
 secondé par le conseil Aristide
 Lapointe qu'un règlement soit
 passé pour taxer tous les vendeurs
 non résidant dans la Municipalité
 au montant de quatre piastres
 chaque année

Adopté

Thomas Ratchford
 Joseph Toupin sur, Trésorier
 Maire

Province de Québec
Municipalité du
Cap de Magdeleine

Sur une session special du
conseil municipal

Il est propose par le conseil
par Louis Dorval seconde
par le conseil Alfrede Brun
que Frederique Lussange
soit autorise a signer un
billet promesse au montant
de cent cinquante en faveur
de Joseph Gaspier mais avec
intents de six pour cents par an
remboursable avec les elèves de
la corporation Adapte

Il est propose par le conseil
Frederique Lussange seconde
par le conseil Amédée
Lapointe que le directeur

travaux soit autorisé à prélever
 une somme sur le montant
 de dix centim par cent Adopté
 Joseph Tampier
 Maire 1893

Honoré Rochelleau
 Sec.

A une session mensuelle
 et générale des membres du Conseil
 de la Municipalité de la paroisse
 de 1^{re} Marie Madeleine du Cœur
 de la Madeleine tenue au la dite
 paroisse au lieu ordinaire des
 sessions du dit Conseil Muni-
 cipal, lundi le septième jour
 du mois de Août de l'an de Notre
 Seigneur mil huit cent quatre
 vingt treize —

à laquelle session furent
 présents. —

Aux Honneurs le Maire
 et M. M. les Conseillers
 Frédéric Laranger
 Anselme Lapointe
 Louis Bessval

formant le quorum du
 dit Conseil —

Lecture du procès-verbal des
 délibérations du dit de la dernière
 Assemblée dudit Conseil
 ayant été faite par le

Secrétaire Trésorier dudit Conseil
 dudit Conseil l'a adopté à
 l'unanimité —

Le conseil procède ensuite aux
 affaires du jour —

Il est proposé par M. le Conseiller
 Frédéric Laranger secondé par M.
 le Conseiller Anselme Lapointe

Que dans l'intérêt des contribuables
 et des Marchands résidant en cette
 Municipalité, le règlement suivant
 concernant les licences de commerce
 pour les Marchands non résidants
 en cette Municipalité soit adopté par
 le conseil d'avoir: —

Que tout Marchand, commerçant
 négociant en gros et en détail et non
 résidant dans les limites de la Mu-
 nicipalité de la dite paroisse, excepté
 les personnes tenues de prendre des
 licences du Gouvernement de la Province
 en ce qui concerne seulement le genre
 d'affaires pour lequel elles doivent
 avoir telles licences, sera tenu avant
 de pouvoir exercer son commerce
 ou négoce dans les limites de la dite
 Municipalité de prendre une
 licence du Conseil de la dite Muni-
 cipalité pour être autorisé de ce faire.
 que les licences soient établies de licences
 de gros et de licences de détail, et que
 dans le premier cas le prix de la licence
 soit fixé à Cinqante Piastres
 et que dans le second le prix de la
 licence soit fixé à Vingtanti et

quinze jours, que chaque licence
doit être octroyée pour une période
l'espace de deux ans et qu'une
pénalité doit être imposée à tout commerçant
suivant audit règlement.

La présente motion a été adoptée
à l'unanimité.

En conséquence ledit conseil a
passé et adopté et passé le règlement
suivant savoir :

Règlement concernant
les licences de commerce en gros
et en détail dans les limites de la
paroisse de S^{te} Marie Magdelaine
du Cap de la Magdelaine.

Article I

Tout Marchand, commerçant
et négociant en gros et en détail
et non résidant dans les limites
de la Municipalité de la paroisse
de S^{te} Marie Magdelaine du Cap de la
Magdelaine, excepté les personnes
tenues de prendre des licences du
Gouvernement de la Province
en ce qui concerne seulement le
genre d'affaires pour lequel elles
doivent avoir telles licences, sera
tenu, avant de pouvoir exercer
son commerce ou négociance dans
les limites de la dite Municipalité
de prendre une licence du Conseil
de la dite Municipalité pour être
autorisé de ce faire.

Article II

Les licences pour tel commerce
seront de deux sortes, savoir :

- 1^{re} les licences pour la vente en gros, —
- 2^{re} les licences pour la vente en détail.

Article III

Le prix de la licence pour le commerce de gros est fixé à la somme de cinquante Piastres —

Le prix de la licence pour le commerce de détail est fixé à la somme de soixante et quinze Piastres, et toute personne qui versera en mains du Secrétaire Trésorier de la dite Municipalité la somme affectée à l'octroi de chaque telle licence aura droit à exercer le commerce en la dite Municipalité suivant qu'il s'indiquera pour telle licence.

Article IV

Chaque telle licence n'aura d'effet que pour l'année pendant laquelle elle sera octroyée —

Article V

Toute personne qui agira en Contrevenance au présent règlement encourra, outre les dommages causés, une amende de pas moins de quatre piastres ou plus de vingt piastres, recouvrable devant un Juge de Paix —

Le conseil donne ensuite instruction au Secrétaire Trésorier de donner audit règlement la publicité exigée ~~en droit~~ - voulu par la loi, et la ~~procédure est la~~

Joseph Turpin Maire

Thomas Robertson

Le dimanche de la Pentecôte

Monsieur le recteur de la paroisse

Je vous prie de vouloir bien
me faire passer par la main
de la paroisse les
cinq cent cinquante
francs que vous m'avez
prêtés pour la messe
de la Pentecôte
Je vous prie d'agréer
Monsieur le recteur
de la paroisse
de la paroisse de la paroisse

Après avoir reçu
de la paroisse
de la paroisse de la paroisse

Monsieur le recteur

Anselme Lapointe
maire

P
 Town of Quebec
 Municipality of Cap la
 Magdeleine

Une session générale du conseil municipal
 de la paroisse tenue à la salle publique
 lieu ordinaire des séances le lundi
 de deuxième jour du mois de novembre
 1898 à laquelle session sont présents M. M.
 le M^r Joseph Jorjien
 et M. M. les conseillers Louis Dorval
 Arseline Lapointe Alfrede Briere
 Frederic Lussange

Il est proposé le conseiller Frederic Lussange
 seconde par le conseiller Arseline Lapointe
 que M. le M^r soit autorisé à faire
 les démarches nécessaires pour faire
~~exécuter~~ exécuter le règlement pour obliger
 tous commerçants ^{trésors} de tout sorte faisant
 leur commerce dans la dite paroisse

Après le conseil sejourne
 au la Samedi du mois de novembre
 Cap la Magdeleine 6 novembre 1898
 Joseph Jorjien

Thomas Rochelleau
 & J

Handwritten text, possibly a signature or name, located in the lower middle section of the page.

Province de Québec
Municipalité de
Cap la Magdelien

A une élection municipale de la
province de Cap la Magdelien tenue en
la salle publique bien éclairée de
soirée après avoir prêté serment
de bien et loyalement servir le bien
de la ville de Cap la Magdelien le
jeudi de janvier 1899 sous la présidence
du secrétaire trésorier à laquelle sont
présent M. M. Joseph Gauthier
Arselme Laperrière Frédéric Lussange
Arselme Gauthier

Il est proposé par Joseph Gauthier
secondé par Arselme Laperrière
que Godfroi Villeneuve soit élu
conseiller en remplacement de Louis Dussac
sustenté de charge.

Il est proposé par Arselme Laperrière
secondé par Frédéric Lussange
que Louis Courteau soit élu
conseiller en remplacement de
Léopold Lussange sustenté de charge

Il est proposé par Joseph Gauthier
secondé par Arselme Laperrière
que Frédéric Lussange soit élu
conseiller en remplacement de lui-même
le qui est adopté sans opposition
Cap la Magdelien 4 janvier 1899

Thomas Macdonald
Président

Province de Québec
Municipalité de
Cap-Sau-Magdeleine

A une session générale du conseil municipal
de cette paroisse tenue en la salle presbytérienne
bien ordinairement des séances conformément
en disposition de ce code municipal
de Québec à la quelle session sont
présent M. M. les conseillers
Friedrich Lauranger
Alfred Briën
Edmond Lauranger
Arselme Lapointe
Louis Coquette
Godfray Vaillancourt pourment le
procureur du dit conseil

Il est proposé par le conseiller
Godfray Vaillancourt secondé par le
conseiller Edmond Lauranger que
Arselme Lapointe soit élu maire
de cette paroisse, accepté unanimement

N^o 1. Il est proposé par le conseiller
Godfray Vaillancourt secondé par
le conseiller Friedrich Lauranger
que Alfred Lacroix soit nommé
inspecteur de voirie et agraire pour la
dite Municipalité

N^o 2. Il est proposé par le conseiller
Edmond Lauranger secondé par le
conseiller Alfred Briën que Juvier
Rochefort soit nommé inspecteur
de voirie et agraire pour la dite
Municipalité.

N^o 3 Il est proposé par le conseiller
 Frédéric Lamsingen secondé par
 le conseiller Louis Carleton que Napoléon
 Berlin soit nommé inspecteur de voirie
 pour la dite Municipalité

N^o 4 Il est proposé par le conseiller
 Edouard Lamsingen secondé par
 le conseiller Louis Carleton que
 Alexandre Natchelen soit nommé
 inspecteur de voirie pour la dite
 Municipalité

N^o 5 Il est proposé par le conseiller
 Alfred Brier secondé par les conseillers
 Godfroi Vaillancour que Robert Burras
 soit nommé inspecteur de voirie et agrées
 pour la dite Municipalité

Il est proposé par le conseiller Godfroi
 Vaillancour secondé par le conseiller
 Frédéric Lamsingen que Zolign Montandon
 soit nommé estimateur pour la dite Municipalité

Il est proposé par le conseiller Edouard
 Lamsingen secondé par le conseiller
 Godfroi Vaillancour que Arsène Montandon
 soit nommé estimateur pour la dite
 Municipalité

Il est proposé par le conseiller
 Alfred Brier secondé par le conseiller
 Frédéric Lamsingen que Edouard Lattier
 soit nommé estimateur pour la
 dite Municipalité

Il est préparé par le conseiller Publicus Larange
 second par le conseiller Claude Larange
 que le secrétaire sais autorise en payant les frais
 causés à la voiture. Jhonny Gaultier dit que
 convenus avec le conseiller Louis Carleton

Après quoi le conseil se séparera
 au le Lundi l'aurore

Ausclue Lafontaine

maire

Jhonny Gaultier

Secrétaire

Province de Québec
Municipalité
de la Côte St-Jacques.

Sur une session spéciale du conseil municipal
de la paroisse tenue à la salle publique
leur ordonnance des sources conformément
au disposition du code municipal de
Québec par adjournement fixé le 23
juin 1894 et laquelle session sont
présent M. le Maire et plusieurs Élus
et les Conseillers Joseph Jaspier
Ferdinand Lussange Louis Coustier
Alfred Brière Godfray Villeneuve
Absent Édouard Lussange

Il est proposé par le conseiller Joseph Jaspier
secondé par le conseiller Ferdinand Lussange
que Agathe Vivien soit nommée inspecteur
en remplacement de Alfred Mouton
qui est devenu incapable depuis par sa
qualification

Il est proposé par le conseiller Louis Coustier
que le inspecteur secondé par
le conseiller Alfred Brière que le
inspecteur Louis ~~Vivien~~ ~~est~~ ~~est~~
faire en faire faire les poses de voiries
la voirie par tous les propriétaires
et intéressés au état fondé sur
que tous les travaux sur les chemins
et routes qui sont sur leur territoire
mais que tous les conseillers
Il est proposé par le conseiller Louis
Coustier secondé par le conseiller
Ferdinand Lussange

des papiers

que Thomas Rocher a ses noms inscrits sur le registre
spécial pour régler les nouvelles structures
sur tous les conseils dans la cité
municipalité et que le dit surintendant
sera accompagné par deux inspecteurs
de voirie et de donner avis publics
demande suivant la loi.

Après le conseil sageur me me fuitte

Cap. St. Magdelene 7 Juin 1844

Thomas Rocher
sec. l'ets

Anselme Lapointe
maire

Province de Québec
Municipalité des Cap. St. Magdeleine

A une session special du conseil Municipal
de la dite paroisse tenue a la salle publie
bien ordinaire des samedis le 23
juillet 1884 apres avis publie donne
suivant la loi a laquelle nous sont
present Mr. Auselme Lapointe Maire
et Mr. les Conseillers Frederique Lussange
Edouard Lussange Godefroi Villancon
Louis Courteau pourment le proces
du dit conseil
Alexant Joseph Dupin
Alfred Brien

Le susintendant special Thomas
Nochulem apres avis publie donne suivant
la loi presente le proces verbal
pour être homologue suivant
sa forme et teneur

Le conseil apres avoir
~~et avoir~~ examine le dit proces Verbal
sur proposition du conseiller
Frederic Lussange seconde par
le conseiller Louis Courteau
que le dit Proces Verbal soit
homologue suivant sa forme
et teneur

Agie a l'unanimité

Cap. St. Magdeleine 23 juillet

Auselme Lapointe Thomas Nochulem
mairre sec. tris

Provincia de Buenos
 Compañía de San Pedro
 La Magdalena.

A una sesion especial del consejo municipal
 de la paraisa tuvo por agendamiento pendiente
 la misma para el septiembre a la sede
 publica. Se acordaron los asuntos en la
 qual se hallaron presentes M. Anselmo Lapointe
 Mayor, et M. M. Los consejeros
 Godofroi Vaillancourt Louis Constant
 Alfrede Briere Fréderique Lacombe
 Joseph Goupin Edouard Lacombe ausente

Se ha propuesto por el consejero Fréderique
 Lacombe acordado por el consejero
 que se regule el endeudo del sept. de 1893
 seis annales de 75 piastres o 40 piastres

Se ha propuesto por el consejero Louis Constant
 acordado por el consejero Alfrede Briere que
 los boquetes extranjeros seis tasas en montantes
 15 piastres

Despues de lo qual se acordó en el consejo municipal
 Cap. La Magdalena 10 de septiembre 1894

Anselmo Lapointe
 Mayor

Thomas Roddeau
 2 f

Municipalité du
Cap la Magdeleine

Seune session général du conseil
Municipal de la paroisse tenu au
la salle public hier soir
de séance conformément au disposition
du code de l'Indes à laquelle sont
présent M. Arsème Lafontaine et
M. M. les conseillers Joseph Jaspin
Edouard Lussange Frédéric
Lussange Godfroi Vaillancour
passant le quorum du dit
conseil
Auant Louis Causton Adèle Brière

Il est proposé par le conseiller Joseph
Jaspin secondé par le conseiller Edouard
Lussange qu'il y ait règlement sans pence
au montant vingt cinq piastre pour taxes
communes paient de l'année
dans la dite municipalité
Adpte

Cap la Magdeleine 5 Novemb 1894

Thomas Rocher
de ter
Arsème Lafontaine
Maire

Municipalité de Cap la
Magdelaine

Une session spéciale du conseil municipal
de la paroisse tenue à la salle publique
le mardi le 17 décembre 1894 à huit heures
de séance à la quelle sont
présents M. Anselme Lapointe
Maire et M. M. les conseillers
Joseph Turpin Alfred Brin
Edouard Lacombe Frédéric
Lacombe James Carleton
Absent Gaspard Vallon

Le secrétaire Brin fait rapport au
conseil des propriétés non représentées
et inclut pour le conseil municipal et
scavoir

Il est proposé par le conseiller
Frédéric Lacombe secondé par le
conseiller Alfred Brin que les propriétés
non représentées ^{envoyées} par le conseil
de cette paroisse être vendues séparément
à la sou

Il est proposé par le conseiller
Edouard Lacombe secondé par
le conseiller que Frédéric Lacombe
soit nommé président du conseil
pour la prochaine élection municipale
de 1895

Après quoi le conseil se sépare

Anselme Lapointe
maire

Thomas Nothman
tr

Procurator de Quebec
 Municipalité de
 Cap-Saint-Magdelaine

Sur une résolution Municipale de
 la paroisse de Cap-Saint-Magdelaine
 tenue à la salle publique le
 vendredi des vacances le mardi 15
 14 janvier 1885 après avis public
 donne suivant la loi en laquel
 sont présent M. le Curé Samuel Tenante
 Denis Lemon George Lavoie pourment
 le corps de l'assemblée

Une proposition de George Lavoie
 secondé par Samuel Tenante que
 Egarand Assand soit élu conseiller
 en remplacement de Joseph Lavoie
 restant chargé

Une proposition de Samuel Tenante
 secondé par George Lavoie que
 Thémis Montambien soit élu conseiller
 en remplacement de Egarand Lavoie
 restant chargé

Après quoi l'assemblée a été
 clausé

Thomas Boivin
 S. f.

Province de Québec
Municipalité de la Côte
de Magdeleine

A une session générale du conseil de
la municipalité de cette terre pas ajournement
à la salle publique lieu ordinaire des séances
le jeudi le 11 Février 1895 après à laquelle
sont présents M. le Maire
Anselme Lapointe et M. M.
les conseillers Alfred Brière
Godefroy Vallonson Louis Courteau
Eugène Grand Albert Frédéric Lussange
Oreste Montmarçon forment le
quorum du dit conseil

Il est proposé par le conseiller
Godefroy Vallonson secondé par le
conseiller Eugène Grand que
Anselme Lapointe soit réélu Maire
du dit conseil. Adopté

Le secrétaire présent se
compte au conseil pour être
examiné et après les avoir vu
examinés et après les avoir vu
et les dépenses sont adoptés à l'unanimité

Il est proposé par le conseiller
Alfred Brière secondé par le conseiller
Eugène Grand que le secrétaire
soit autorisé à prélever une cotisation
au montant des centimètres par cent
francs après l'évaluation en
force après que le conseil s'y sera
adopté Anselme Lapointe Thomas Robitaille
Maire Sec. des

Commune d'Arbois Municipalité
 Arbois le 10 Mars 1871

Et une session générale du Conseil Municipal
 de la commune tenue à la salle publique lieu
 ordinaire des séances à laquelle session sont
 présents M. le Maire Anselme Lapaointe
 et M. les Conseillers Frédéric Lapaointe
 Godefroid Vuillameau Louis Cousteau
 Edouard Armand Absent Adolphe Brien
 Arsène Montmaine formant le
 quorum du conseil

Il est proposé par le conseiller Louis
 Cousteau secondé par le conseiller Edouard
 Armand que le règlement des dépenses
 soit mis en exécution suivant sa forme
 et tenuer suivant la loi

Arbois le 10 Mars 1871

Anselme Lapaointe maire

Thomas Rodière

A B

Pouvoir de l'Assemblée
Municipale du Cap la Magdalen

Une élection Municipale de cette paroisse
après avoir donné serment la loi tenue
à la salle publique lieu ordinaire des séances
a été tenue le matin le dimanche 13 février
1896 à laquelle sont présents M. M. les électeurs
Hussey, L'auranger, Godfray, Vallon,
Hussey, Montanhan, Elgar, Escandis,
ainsi que plusieurs autres,

Il est proposé par le conseiller Godfray
Vallon qui a secondé par Hussey
Montanhan que M. Armande Lapaiste
soit réélu conseiller en remplacement
de lui-même.

Il est proposé par Hussey Montanhan
secondé par Godfray Vallon
que Florian Roy soit élu conseiller
en remplacement de Alfred Brien
réélu à l'unanimité
Après quoi

Thomas Rochéan
Président

Province de Québec
Municipalité de St-Jean
Magdeleine

A une session générale du conseil
Municipal de cette paroisse tenue
à la salle publique lieu ordinaire des
séances tenu le 2 Mars 1898
conformément aux dispositions de
la loi de Québec à laquelle sont
présent M. Arsène Lapointe
Maire et M. les conseillers
Godfroi Vaillancour, Eymar Arcand,
Louis Carrière, Flavien Roy,
Friedrich Tausanzen, Absent Théo
Montambert

Il est proposé par le conseiller Eymar
Arcand, secondé par le conseiller
Godfroi Vaillancour, que M. Arsène
Lapointe soit réélu Maire de cette
paroisse. Il

Il est proposé par le conseiller
Flavien Roy, secondé par le conseiller
Louis Carrière, que Daniel Briere
soit nommé inspecteur du N^o 1

Il est proposé par le conseiller
Friedrich Tausanzen, secondé par
le conseiller Godfroi Vaillancour,
que Joseph Montplaisir soit nommé
inspecteur pour le N^o 3

Il est proposé par le conseiller
Eymar Arcand, secondé par le
conseiller Godfroi Vaillancour,
que Pierre Goupin soit nommé inspecteur

Il est proposé par le conseiller Louis Carstén
secondé par le conseiller Frederic Janssen
que Louis Carstén soit nommé inspecteur

Il est proposé par le conseiller Godefroi
Vallmann secondé par le conseiller
Louis Carstén que Pierre Rochelien
soit nommé inspecteur

Il est proposé par le conseiller Pierre Roy
secondé par le conseiller Louis Carstén
que Joseph Surmas soit nommé
inspecteur

Il est proposé par le conseiller Ezechiel
Armand que Lucien Vallmann soit
nommé inspecteur

Il est proposé par le conseiller
Frederic Janssen secondé par le
conseiller Louis Carstén que Joseph
Bontard soit nommé inspecteur

Il est proposé par le conseiller Frederic
Janssen secondé par le conseiller
Louis Carstén qui soit passé en
réglement sans passe que tous commissaires
soient tenus de fournir une liste
de la Municipalité pour faire son compte
dans la dite Municipalité Adopté

Après quoi le conseil sejourne
Anselme Lapointe maire

Thomas Rochelien
le J

Province de Québec
Municipalité locale
de la paroisse du
Cap de la Magdelaine

republicain
A une session ~~speciale~~ ^{republicain} du Conseil
Municipal de la paroisse de ~~St. Marie~~
Cap de la Magdelaine tenu au au
lieu ordinaire etaient presents

- | | | | |
|----------|--------------|-------|----------------------|
| Anselme | Lapierre | Maire | } Conables |
| Frederic | Lorange | | |
| Flavien | Ruy | | |
| Guyard | Vaillancourt | | |
| Edgard | Arcaud | | |
| Louis | Curteau | | |
| Absent | | | Arceiss Montambeault |

Il est propose par Mr. le Conable
Frederic Lorange second par Mr
le Conable Flavien Ruy - Que
ce conseil ayant pris connaissance
d'un Arrete en Conseil du gouverne-
ment de cette province, en date du
29 mai dernier (1896) au sujet
de la demande d'indemnite faite
par cette Municipalite, pour l'entre-
tien du Chemin Bureau ou Chemin
du Gouvernement, situe dans
cette Municipalite et les conclusions
du dit Arrete en Conseil etant
a l'effet: Qu'une somme de \$
\$4048. dont la motie sera payee
sur l'item "divers en general"
du budget pour l'annee courante
et l'autre motie dans le cours

du mois Juillet prochain sur
celui de l'année prochaine, soit
accordé à la Corporation Municipale
de la paroisse du Cap de la Magdeline
pour l'indemniser des frais qu'elle
a eu à rembourser pour l'entretien
de ce chemin dans le passé, mais
à la condition expresse que la dite
Corporation se chargera à l'avenir
de l'entretien du dit chemin
sans avoir droit de réclamer
aucune autre indemnité de la
part du gouvernement de cette
province, et que l'acceptation de
la somme ainsi accordée par
le gouvernement de cette province
à la dite Corporation avec la
condition imposée suit faite
au moyen d'une résolution
étant du Conseil Municipal
de la dite Corporation, et cela
avant qu'aucun paiement ne
puisse être fait.

Il est résolu que ce Con-
seil accepte la dite somme
de \$4048) payable de la manière
indiquée dans le dit arrêté en
Conseil, et accepte aussi les autres
conditions imposées dans les con-
clusions du dit ordre en Con-
seil, et M^r L^hon. H. Monoplain est
par le présent autorisé à rece-
voir la dite somme du gouver-
nement, et à en donner quittance

Cap de la Magdeline Anselme Sapinot Maire
22 Juin 1896 Thomas Barthélemy Secrétaire

Prouve de l'aveu
 Municipalité du Cap
 La Magdeleine

Une session special du Conseil
 Municipal de la dite paroisse tenu
 a la salle public lieu ordinaire
 des seance le mardi le troisieme
 jour de juillet mil huit cent
 quatre vingt six a sept heures
 du soir conformement au chapit.
 sion du Code Municipal de
 Quebec a laquelle M. Armand Tardif
 Maire et M. M. les conseillers
 Godefroi Villeneuve
 Therese Montplaisant
 Charol Armand
 Fernand Roy
 Theres Lussange
 Louis Carleton Present le quorum
 du dit conseil

Sur les proposi' par le
 conseiller Theres Lussange secondé par
 le conseiller Charol Armand
 d'avis mil piastre sans donner a
 M. L'off. Montplaisant pour arde'
 la compagnie du chemin de fer
 du Cap La Magdeleine a construire
 le dit chemin depuis l'embouchure
 ment du chemin des Pille a venir
 aux chemin royal dans l'arrondissement
 de l'eglise de la dite paroisse l'avis
 le dit L'off. Montplaisant a sa libe'
 gérance et d'administrer la dite
 municipalité si le dit chemin

Au profit. Scepte a l'unanimité
 Le dit M^r Hipp. Montplaisir est intervenu a
 accepté. Après quoi le consul
 Saponin. The Montplaisir

Cape de Magdalen 18 Juillet 1896

Audene, Saponin maire

Thomas Rocheleau
 Secrétaire

Procès-verbal de la
Municipalité de la paroisse
de la Magdeleine

A une session générale du conseil
Municipal de la paroisse de la
Magdeleine tenue à la salle
publique lieu usé, le samedi
vingt deux septembre mil
huit cent quatre vingt
sept à laquelle sont présents
M. Arsène Laforté Maire
et M. M. les conseillers
Ferdinand Lacombe Louis Courtois
Gaspard Villeneuve Florian
Roy Etienne Assand
Absent Absence Montaubert

qu'il a
payé dans
la paroisse
de la Magdeleine
à la

Le conseil prend en considération
la requête de M. Adolphe Montplaisir
demandant à être remboursé
par cette Municipalité de la somme
de deux cent quatre vingt et
soixante centimes pour laquelle la
retenue du Gouvernement

Est proposé par le conseiller
Ferdinand Lacombe secondé par le
conseiller Louis Courtois que la
dite requête de Adolphe Montplaisir
soit renvoyée purement et
simplement Adopté

Est proposé par
le conseiller Florian Roy secondé
le conseiller Etienne Assand que

L'inspecteur Joseph Inouplaine soit autorisé
à faire payer sans les travaux qu'il trouve
nécessaires pour prévenir les accidents
dans tout arondissement Adopté

L
a inspecteur
J K

Il est proposé par le conseiller Godfroy
Palluau secondé par le conseiller
Louis Leconte que le Maire soit
autorisé à payer la somme de sept
francs pour faire les poses sur les
terrains non couverts dans le rang St Malo
après que les travaux seront faits

Adopté

André Lepoutre maire

Thomas Rochet
de son

Promesse de l'archevêque
Municipalité de Cap la Magdelaine

A une session générale de la
conseil Municipal de la dite
paroisse tenue en la salle publique
leur ordinaire les seance a été
tenue le matin de laquelle sont
présent M. Alexandre Lapointe Maire
Frédéric Sansanger Conseiller
Théodore Roy
Lévesque Constantin
Godefroi Vaillancourt
Alexis Montanin
présent de quorum
du dit conseil

Il est proposé par le conseil
Frédéric Sansanger second^{Ray}
par le conseil Théodore Roy
que Jean Innocent soit nommé
Gastien clerc de la dite
Municipalité de Cap la
Magdelaine & Novoré
Après quoi le conseil sejourne

Alexandre Lapointe Maire

Thomas Robitaille

et c.

Province de Quebec
Municipalite du Cap
la Magdelaine

A une election Municipal de la paroisse
du Cap la Magdelaine tenu a la
salle publie leu ordinaire des seance
lundi le 11 janvier 1897 apres avoir
donne serment la sont present
M M Sursurme Tointe George
Lacroix Joseph Lavigne et autre
tout electeur dans la dite municipalite

Il est propose par Messie Mondouzeau
secondé par Pierre Labreque que
Alvin Toinin soit élu conseiller
en remplacement de Godefroi
Vallançon sortant de charge

Il est propose par Pierre Labreque
secondé par Thomin Roy que
Armand St Pierre soit élu conseiller
en remplacement de Louis Courteau
sortant de charge

Il est propose par George Lacroix
secondé par Pierre Labreque que
Joseph Berland soit élu conseiller
en remplacement de Thome
Laurange sortant de charge

Cap la Magdelaine 11 janvier 1897

Thomas Berland
Secrétaire

Prouince de Quebec
Municipalite de la paroisse
Magdelaine

A une session g'nerale du conseil
municipal de la paroisse de la
Magdelaine tenue a la sale public
lien ordinaire des siance a cin
quize heures du matin le 1^{er} Fevrier 1897
a laquelle sont present M. le Maire
Anselme Lapointe et M. M. les
conseillers Etienne Arcand Elvire
Gauthier Joseph Bourgeois
Christine St Pierre Absent
Thomas Roy Ariside Montambert
forment le quorum du conseil

Il est propose par le conseiller
Elvire Gauthier secondé par le
conseiller Etienne Arcand que
M. Anselme Lapointe soit élu
Maire de cette paroisse en remplace
ment de lui même

Apris quoi le conseil sejourne

Anselme Lapointe maire

Thomas Rochet
Secr



[Faint, illegible handwritten marks or scribbles]

Province de l'Arche

Municipalité du Cap la Magdelien

A une élection municipale de la dite paroisse tenue à la salle publique leur ordinaire des séances à dix heures du matin le 10 Janvier 1898 après avoir publié comme d'usage la loi conformément au Code Municipal de l'Arche sous la présidence du secrétaire trésorier à lequel sont
 M. M. Léop. Montplaisir
 Joseph Bouchard Elzéard Assand
 Louis Laron Genabie Tarpier et autres
 tout électeurs de la dite Municipalité

Il est proposé par M. Joseph Cadotte
 électeur secondé par M. Hercule Laroche
 que M. Pierre Harbise soit élu
 conseiller en remplacement de
 M. Hésée Montplaisir sortant
 de charge

Il est proposé par M. Edouard
 Laroche secondé par M. Joseph
 Tarpier que M. Léopold
 Montplaisir soit élu conseiller
 en remplacement de M.
 Elzéard Assand sortant de charge
 après quoi le président de charge
 ses deux M. M. élus sont affirmés
 unanimement.

Cap la Magdelien 10 Janvier 1898

Thomas Harbiseau
 Secrétaire trésorier

Province de Luchon
Municipalité de la paroisse Magdelaine

A une session générale du conseil municipal
de la dite paroisse tenue à la salle publique
lieu ordinaire des séances à quatre heures du soir
le mardi le 7 Février 1898 conformément au code
municipal de Luchon à laquelle sont (Mr. Anselme
Lapointe Maire et Mr. Mr. Les conseillers
Joseph Bonnard
Flavien Hög
Elinier Gaspin
Léopold Montplaisin
Irini Rochepard

Mr. Mr. Léopold Montplaisin
et Irini Rochepard
prête serment comme
conseiller

Il est proposé par le conseiller Irini
Rochepard secondé par le conseiller Elinier
Gaspin que Anselme Lapointe soit
délégué pour la dite paroisse Adapté

secondé par le conseiller
Léopold Montplaisin
Il est proposé par le conseiller Elinier Gaspin
conseiller que les baux des bois appartenant à
charge fixer cinquante cents par année en
dix fixer Adapté

Il est proposé par le conseiller Irini
Rochepard secondé par le conseiller Joseph
Bonnard que l'entretien de la traversée
soit donné à Honoré Arcand pour la
somme cinq fixer pour le balayage et l'entretien
y compris la cote

Après qu'on le conseil s'agrasse
 Cap la Magdelien 7 Juin 1897

Thomas Rocher
 secrétaire trésorier
 Amédée Lapointe maire

Province de Québec Municipalité
 du Cap la Magdelien

A une session générale du conseil municipal
 de la paroisse du Cap la Magdelien tenue à
 la salle publique lieu ordinaire des séances
 le jeudi le 21 mars 1897 conformément
 aux dispositions du code municipal de Québec
 à laquelle session sont présents M. le Maire
 Amédée Lapointe et M. M. les conseillers
 Joseph Bourland Florian Roy Olivier Toupin
 Léopold Montplaisir Absent Amédée
 Pierre Irène Montford parurent de
 quorum du conseil.

Il est proposé par le
 conseiller Olivier Toupin secondé par le conseiller
 Joseph Bourland que Alexandre Lattinville
 Louis Laroc Pierre Montford soient nommés
 évaluateurs pour la dite municipalité

Il est proposé par le conseiller Florian Roy
 secondé par le conseiller Léopold Montplaisir
 que Amélie Cadotte Hippolyte Carrière
 George Hochéan Amédée Larhin Pierre Giroux
 soient nommés inspecteurs

Il est proposé par le conseiller Joseph Bourland
 secondé par le conseiller Olivier Toupin que
 le secrétaire trésorier soit autorisé à imprimer
 la somme de cent cinquante pour son service

La reconnaissance du gouvernement contre la munici-
te si bonne en est

Il est proposé par le conseiller Joseph Baudard
secondé par le conseiller Elvire Jouspin
que le secrétaire trésorier a faire une représentation
pour prendre l'argent nécessaire pour l'entretien
du conseil au montant de 10 cents par cent
proportion d'après le rôle d'évaluation

Après quoi le conseil s'ajourne

Alexandre Lapointe
mair

40
30

70

Procès verbal de la séance
Municipalité du Cap (Magdeleine)

A la sixième session générale du Conseil
Municipal de cette paroisse tenue à
la salle publique lieu ordinaire des
séances le 4 Janvier 1898 en lequel sont
présent M. Anselme Lapointe Maire
et M. M. les conseillers Joseph Bouland
Olivier St Pierre Leopold Montplaisir
Olivier Toupin absent Trini Rochefort
Thomais Trini passant le quorum
du Conseil

Il est proposé par le conseiller Olivier Toupin
secondé par le conseiller Joseph Bouland
que les inspecteurs soient autorisés à faire
faire des travaux dans leur arrondissement

Adopté
Le conseil prend en considération la
requête de Hyacinthe Leduc et autres
demandant l'ouverture d'un chemin
deau passant sur la terre de Thomas
Rochefort Thomas Rochefort Léopold
Laurange Joseph Montplaisir
Alvaras Toupin Hyacinthe

Il est proposé par le conseiller
Olivier St Pierre secondé par le
conseiller Léopold Montplaisir que
Mercede ^{de l'Union} soit autorisée
à faire faire usage à la dite
requête et faire la visite des lieux
et de dresser son procès verbal
en présence de ses voisins et d'être
Adopté

Après quoi le conseil se sépare

Cap la Magdeleine 4 juillet 1898
 Anselme Lapointe
 Maire

Thomas Montebello
 Soutien Secretaire

Trouverie de l'Anse

Municipalité de Cap la Magdeleine

A une séance special du conseil municipal
 de cette paroisse tenue a la salle publique
 lieu ordinaire des reunions le 18 juillet
 An. 1898 a lequel sont present M. Anselme
 Lapointe Maire et M. D. les conseillers
 Joseph Boudard, Irène Moskop and
 Alvin Toupin Leopold Montplaisir
 Pionnier le greffier du conseil absent
 Alvin Roy Genevieve St Pierre.

sur l'initiative de M. Irène Moskop and
 secondé par le conseiller M. Leopold
 Montplaisir qui a accepté de se passer de
 M. Joseph Vallanceau sous-intendant
 special pour faire droit a la requête
 de Thymothe et autres et il lui est octroyé
 le titre non prouvé mesme Adapté
 Il est préparé par les conseillers Joseph Boudard
 que les formes tracées sont mis en bon acte
 après le conseil municipal

Cap la Magdeleine 18 juillet 1898

Anselme Lapointe Maire
 Thomas Montebello
 Secrétaire

Commune de Lurebe
Municipalité de Capri-la-Brazelée

Au cours de la session générale du conseil municipal tenue à la salle publique le 8 août 1898 au cours de laquelle ont été adoptées les résolutions relatives à la réorganisation du Code de Lurebe à laquelle session ont été présents M. Anselme Laperrière Maire et M. M. les conseillers Irène Bocheffand Joseph Bocheffand Florian Roy Léopold Montplaisir Théophile St Pierre Olivier Goupin formant le quorum du conseil

Le conseil prend en considération la requête de Charles Goupin et autre et la requête de Thymothee Leclerc et autre et la requête de Alfrede Socris

Il est proposé par le conseiller Léopold Montplaisir secondé par le conseiller Florian Roy que Louis Pariseau soit nommé surintendant spécial pour faire la suite des lieux mentionnés dans la requête de Charles Goupin et autre Adopté

Il est proposé par le conseiller Irène Bocheffand secondé par le conseiller Joseph Bocheffand que la requête de Thymothee Leclerc et autre soit renvoyée à la prochaine session générale. Adopté

Il est proposé par le conseiller Irène Bocheffand secondé par le conseiller Florian Roy que la requête de Alfrede Socris soit renvoyée à la prochaine session. Adopté
Anselme Laperrière Maire
Thymothee Leclerc et

Province de Québec
Municipalité du Cap la Magdelin

A une session générale du conseil municipal de cette paroisse tenu a la salle publique lieu ordinaire des séances le 5 septembre 1898 conformément aux dispositions des codes de Québec a laquelle session sont présents M. Arsène Laperrière Maire et M. M. les conseillers Joseph Boudard Laurence St Pierre Olivier Toupin Pierre Rochefort absent Léopold Montplaisir Théodore Roy. forment le quorum du conseil

Le conseil prend en considération la requête de Hyacinthe Leduc et autres demandant que M. Thérèse qui un cours deau soit ouvert sur les propriétés Thomas Rochefort en cherchant presque la ligne qui separe cel de Hyacinthe Leduc et cel de Alfred Tardif

Il est proposé par le conseiller Olivier St Pierre secondé par le conseiller Olivier Toupin que Thérèse Tardif soit nommée surintendant special pour faire la visite des lieux mentionnés dans la dite requête et faire rapport et dresser un procès verbal sur ce qui a lieu d'être adopté

Il est proposé par le conseiller Olivier Toupin secondé par le conseiller Joseph Boudard que le conseil passe un règlement pour régler les travaux d'entretien du dit cours deau mentionné dans la requête de Thomas Toupin et autres adopté

Il est proposé par le conseiller
 Irène Rochefort secondé par le conseiller
 Olivier Joupin que la réquête de
 E. Alfred Lacroix Mairien de la Ville
 des Trois Rivières demandant la permu-
 sion de planter des platanes dans le
 chemin public et une exemption de taxe
 municipale pendant vingt années soit
 acceptée sans toute fois qu'il soit mis
 en rien aux propriétés et sans soufice
 au clot E. A. Lacroix le clot est subscrit
 de fournir l'éclairage par l'électricité
 dans la dite municipalité du Cps. la Magdeleine

Adopté
 Après quoi le conseil s'ajourne
 Amélie Lapointe
 Maire
 Thomas Montplaisir

Trouver de l'Arche
 Municipalité du Cps. la Magdeleine

A une session special du Conseil Municipal
 de cette paroisse tenu a la salle publique selon
 ordinaire des séances le 13 Novembre 1899 a quatorze
 heures du soir a laquelle sont présents M.
 Amélie Lapointe Maire et M. M. les
 conseillers Olivier Joupin Armand St Pierre
 Leopold Montplaisir Florian Roy, Joseph
 Bouland Absent Irène Rochefort

Il est proposé par le conseiller Olivier Joupin
 secondé le conseiller Florian Roy que le
 rapport du surintendant special Germain
 Vaillancour ^{soit} accepté

Province de Québec
Municipalité des Caps
La Madeleine

A une élection municipale de la paroisse des Caps La Madeleine tenue au sa sale publique selon ordonnance des seigneurs le dimanche le neuvième jour de janvier mil huit cent quatrevingt-neuf à deux heures de la matin à laquelle sont présents Louis-Abel Desjardins, Montplaisir, M. M. Philippe Tansanger, C. M. Desrochers, Lescelle Tansanger, Irvin Rochefort, Samuel Tansanger, Antoine Montplaisir et autres électeurs, tant à l'acte de la dite élection.

Il est proposé par M. Alphonse Tansanger secondé par M. Philippe Tansanger que M. Anselme Tansanger soit élu conseiller en remplacement de lui-même.

Il est proposé par M. Philippe Tansanger secondé par M. Étienne Barossa que M. Étienne Beaumont soit élu conseiller en remplacement de M. Étienne Roy sortant de charge.

(Caps La Madeleine 9 Janvier 1899)

Thomas Rochefort Président

Procès de l'Église Municipale
de la Côte St Magdelain

Sur la session générale du conseil municipal
de la paroisse de la Côte St Magdelain tenue
à la salle publique lieu ordinaire des séances
à quatre heures du soir le 5 Février 1899
à laquelle sont présent M. Anselme Lapointe
Maire et M. M. les conseillers Joseph Bouland
Olivier Jorquin Irénée Rochefort Léopold
Montplaisir Herculé Beaumier et absent
Onésime St Pierre forment le quorum
du dit conseil

Il est proposé par le conseiller Léopold
Montplaisir secondé par le conseiller
Olivier Jorquin que M. Anselme Lapointe
soit élu Maire de cette paroisse

Le conseil prend en considération le
procès ^{verbal} du surintendant Herculé Vaillancour
établissant un cadastre passant sur
les terres Thomas Rochefort, Thomas Rochefort
Léopold Lussange Joseph Montplaisir
Atanas Jorquin Hyacinthe Leduc

Il est proposé par le conseiller Joseph Bouland
secondé par le conseiller Irénée Rochefort
que le Procès Verbal du surintendant
Herculé Vaillancour soit annulé sans
avoir sa forme et teneur

Il est proposé par le conseiller Léopold
Montplaisir secondé par le conseiller
Olivier Jorquin que les ^{intéressés} soient d'accord à ce
qui soit convenu dans expert pour visiter
le terrain de Thomas Rochefort père de Charles
parce savoir en peut servir à l'éclaircissement de la cause

Tion du dit conseil d'ordre le conseil du 1^{er} mai de l'an

Il est proposé par le conseiller Joseph Baudouin
secondé par le conseiller Germain Beaumont
que le secrétaire soit autorisé à prendre sur
les biens imposables au montant de deux cents
dans le port praxton pour faire passer
du dit conseil
Aloph

Il est proposé par le conseiller Irvin Robitaille
secondé par le conseiller Joseph Baudouin que
le secrétaire soit autorisé et M. Le Maire
à signer deux billets au montant de
vingtante piastres pour rembourser les dépenses
du conseil
Aloph

Anastase Lapointe
Maire

Thomas Robitaille
Secrétaire

Procès-verbal de l'Assemblée Municipale
du Cap-de-la-Magdelaine

A une session générale du conseil municipal
de la cité paraisse tenue en la salle publique
leur ordinaire des samedis le six Mars
1899 à laquelle sont présents M. Anselme
Lapointe Maire et M. M. les conseillers
Joseph Barland Léopold Montplaisir
Olivier Goupin Alexis Beaumier
Onésime St Pierre Trinie Rochefort
présent le quorum de la cité conseil.

Il est proposé par le conseiller Olivier
Goupin secondé par le conseiller
Joseph Barland que Gélino Montplaisir
soit nommé conseiller en remplacement
de Anselme Lapointe qui a donné sa
résignation

Après quoi le conseil s'ajourne
au 16 Mars 1899

Anselme Lapointe
Maire

Thomas Rochefort
sec

Prouve de l'acte d'annulation
du Acte de Magdeleine

Une session special du conseil municipal
du canton de celle paraise tenu par le conseil
le 16 Mars a laquelle sont present M. M.
du conseil Joseph Bailland, Messieurs
St Pierre Lapud, Montpoussin, Messieurs
Beaumont, parurent la premiere
du conseil.

M. Alexandre Lapud
donne sa resignation comme Maire
ete le conseil accepte sa resignation

Est propose par le conseil
Joseph Bailland reconduit par le
conseil Pierre Montpoussin que
M. Alexandre Beaumont sans être
Maire de cette paraise. Accepte

Province de Québec
Municipalité
Du Cap de la Madeleine

A une séance spéciale du Conseil Municipal de cette paroisse tenue à la Salle publique lieu ordinaire des séances mardi le quatrième jour de Avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf à quatre heures de l'après midi conformément aux dispositions du Code de Québec à laquelle sont présents M^{rs} Hercules Beauvoir Maire, Olivier Tanguin, Leopold Montplaisir Le Mercier, Rochefort Jos. Bonnard Président et Pierre Alphonse Zetignou Montplaisir

La présente séance du dit Conseil Municipal a été convoquée pour la reddition des comptes de M^r le Secrétaire Trésorier à partir du 1^{er} Mai 1893 au 31 décembre 1898

Savoir

Les arriérés dus et les répartitions imposées dans le dit espace de temps se sont élevés \$ 721,32

Le somme collectée sur ces répartitions est de \$ 536,92

Reste une balance à collecter de 186,40

Lors de la reddition des comptes arrêtée au 1^{er} Mai 1893, page 83 du livre des recettes et dépenses du Secrétaire Trésorier, il était du

au dit Sec. Trésorier le montant de \$82,31
lequel montant lui a été versé et est compris
dans le chiffre des dépenses inscrites partie
en 1893, et partie en 1894 aux pages du
dit livre, 89 et 93.

Le Secrétaire Trésorier aurait coté
cette sur les diverses impositions
sous forme de Taxe de bien fond

Droits des licences	\$ 536.92
Argent du gouvernement	\$ 90.50
Recat des Inspecteurs du Passage	\$ 55.00
" " de grande Prairie	\$ 46.10
" " Emprunt	\$ 10.60
Total	\$ 300.00
	<u>\$ 1039.12</u>

Le Secrétaire Trésorier a payé

pour divers dans les dites Années	\$ 901.23
Balance en Main du Sec. Trés.	\$ 137.89
	<u>\$ 1039.12</u>

Proposé par le conseil Irénée Rockeford
Blonde par le conseil Joseph Boulard
que la Reddition des Comptes
ci dessus soit acceptée savoir :

- 1^{er} Que les arriérés de Répartition sont de \$186.40
- 2^e Que le Sec. Trés. est et demeure comptable
dévotable à ladite municipalité
du montant — — — — — \$137.89
- 3^e Qu'il est dû par Corporation
Municipale à Joseph Boulard
le montant de \$100.00
et la rente d'un an à 5% 5.00
- 4^e Qu'il est dû au Précepteur du
Revenu m. god. La salle \$ 84.00

Approuvé en l'assemblée
Bramerie Mair Thomas Rockeford Secrétaire

L. Sercale

P

Il est proposé par le conseiller Pierre Rochefort
 secondé par le conseiller Joseph Bastien
 que sans les propriétaires qui mette de
 leur dans le canal qui passe sur
 les terres Antoine Mantelaine
 Simon Lacroix Thomas Rochefort
 fils de Pierre Thomas Rochefort
 fils de Charles Joseph Lacroix
 Joseph Mantelaine et Thomas Lacroix
 Hyacinthe Lacroix soient tenu à l'entre
 tien et à cet conseil et de
 Lacroix Beauvais
 Thomas Rochefort

arrêté que

Province de Québec (Municipalité de) de
 la Magdeleine

A une session générale du Conseil Municipal
 de la cité précitée tenue à la salle publique
 lieu ordinaire des séances le mardi 2. Août
 1899 à laquelle session sont présents M.
 le Maire Théo Levesque et M. M.
 les conseillers Joseph Bouchard
 Arsène St Pierre
 Omer Goupier
 Joseph Montplaisir

Commissaire de l'archevêché (Municipalité)
du Cap la Magdelaine

Une session générale du conseil
municipal de la cité paroissiale du Cap
la Magdelaine tenue à la salle publique
leur ordinaire les samedi le
4 septembre à sept heures du soir
à laquelle session sont présents
M. Hercule Beaumier Maire et
M. M. les conseillers
Joseph Barbard
Ernest St Pierre
Léopold Montplaisir
Zotique Montplaisir
Absent Irène Rochefort
Olivier Turpin

Il est proposé par le conseiller
Léopold Montplaisir secondé par le conseiller
Joseph Barbard, que le sol évaluable
soit borné avec les aménagements
qui y sont fait

Il est proposé par
le conseiller Ernest St Pierre secondé par
le conseiller Zotique Montplaisir que les
bornes sur le chemin seront
fait sur le chemin de manière
à causer aucune obstruction ni nuisance
au public Adopté
Hercule Beaumier

Thomas Rochefort
Secrétaire

[Faint handwritten notes or scribbles at the bottom of the page]

Procès-verbal de l'Assemblée
Municipale du Cap
de la Magdeleine

sans la présence
de M. le Maire
Lacombe

A une séance Municipale de la
paroisse du Cap de la Magdeleine tenue
à la salle publique lieu ordinaire
des séances le mardi le huitième jour
de janvier mil neuf cent et dix
heures du matin après avis publics
donnés suivant la loi à laquelle
sont présents M. M.

Hippolyte Montploum
Alexandre Beauchamp Alexis Jouspin
Irénée Rochefort et autres tout
élection de la dite municipalité

Sur proposition de M. Léopold Montploum
secondé par M. Joseph Bourdard que
M. Moïse Hébert soit élu conseiller
en remplacement de M. Olivier Jouspin
sortant de charge unanimement

Sur proposition de M. Hippolyte Montploum
secondé par M. Irénée Rochefort
que M. Alphonse Lacombe soit élu
conseiller en remplacement de M.
Olivier St Pierre sortant de charge
unanimement

Sur proposition de M. Daniel Godin secondé
par M. Louis Bourdard que M. Filamin
Bourassa soit élu conseiller en remplacement
de M. Joseph Bourdard sortant de charge
unanimement

Cap de la Magdeleine 8 Janvier 1900

Thomas Rochefort Président

Procès verbal de la
Municipalité du Cap de
Mazatlan

A une session générale du conseil de la
dite paroisse tenue à la salle publique lieu
ordinaire des séances à quatre heures du soir
le vendredi le dix-neufième jour de Mars 1900
à laquelle session sont présents M.
Théophile Beaumier et M. M. les conseillers
Isidore Montplaisir Léopold Montplaisir
Flamin Barrassa Alfred Larrainger
forment le quorum du dit conseil

Absent M. M. Théophile
Zélie Montplaisir

Il est proposé par le conseiller
Léopold Montplaisir secondé par le
conseiller Flamin Barrassa que Wilfrid
Montplaisir soit nommé inspecteur
pour l'arrondissement N° 1

Il est proposé par le conseiller Flamin Barrassa
secondé par le conseiller Léopold Montplaisir
que Thomas Rochubeau fils de Charles soit
nommé inspecteur pour N° 2.

Il est proposé par le conseiller Léopold
Montplaisir secondé par le conseiller Flamin
Barrassa que Joseph Charbin fils de Pierre
soit nommé inspecteur pour l'arrondissement
N° 3.

Il est proposé par le conseiller Flamin Barrassa
secondé par le conseiller Léopold Montplaisir
que Edue Rochubeau soit nommé inspecteur pour N° 4

Il est proposé par le conseiller Léopold
Montplaisir secondé par le conseiller Thémis
Barroza que Charles Lottinville soit nommé
inspecteur de l'école de la paroisse St. S.

Il est proposé par le conseiller
Ernie Machefard secondé par le
conseiller Afrède Lauranger que
le conseil passe un règlement
pour protéger la vente de liquors
envisagée dans la ^{ville} cité Municipale

Il est proposé par le conseiller Ernie
Machefard secondé par le conseiller
Afrède Lauranger que le règlement
des commodes dans la dite paroisse
soit renouvelée suivant les clauses
annonciées par le conseil qui y sont fait

Il est proposé par le conseiller Afrède
Lauranger secondé par le conseiller
Léopold Montplaisir que le secrétaire
soit autorisé à présenter une pétition
sur les biens imposables au montant de
dix centes dans le cent piastres pour
renette 100 piastres que la Municipalité
a. M. Joseph Bouvard

Le conseil Procureur Thomas Machefard
(Maire) Secrétaire Thémis

Province de Quebec
Municipalite de
Cote de la Madeleine

A une session general du Conseil Municipal
de la cite pasaise tenu a la sale publica
lieu ordinair des seances le lundi le
vingtiam jour de Novembre mil neuf
cent a six heures du soir conformeme
aux dispositions du code municipal de
Quebec a laquelle sont present
M. Gerard Beaunier Maire et M. M.
les Conscillers Pierre Rochefort
Alfred Laurangon Leopold Montplaisir
Maire Thibaut Absent Florian Boursaz
Jolique Montplaisir former le quorum
du dit conseil

Sur proposition du Consciller Alfred
Laurangon secondé par le Consciller
Maire Thibaut que le compte produit
par l'inspecteur Charles Lathuille
soit adopté sous le plus court delai

Il est propose par le Consciller
Alfred Laurangon secondé par le Consciller
Pierre Rochefort que l'inspecteur
Thomas Rochelleau soit autorise a
faire out parer les travaux necessaires
dans tout arrondissement de la cite

Après quoi le conseil sejourne qu 1900
le lundi de Decembre 5 Novembre

Gerard Beaunier (Maire)

Thomas Rochelleau
Secrétaire Trésorier

Province de Québec
Municipalité
du Cap de la Magdeleine

A une assemblée générale du Conseil Municipal de la dite paroisse du Cap de la Magdeleine tenue à la salle publique lieu ordinaire des séances à quatre heures de l'après midi le troisième jour du mois de novembre mil neuf cent conformément au Code Municipal de Québec en laquelle session sont présents Messrs. le Maire Hercule Beaumier et M. M. les Conseillers Flavien Bourassa Alfred Souches Léopold Montplaisir / absent M. M. Moïse Hébert Irénée Rochefort formant le quorum du dit Conseil.

Il est résolu par M. le Conseiller Alfred Souches secondé par M. le conseiller Irénée Rochefort que le secrétaire soit autorisé à payer à M^{rs} Marinelle la somme de
pour frais d'avaries
à sa voiture qui est à l'usage dans
les chemins dont le contrôle de la dite
Municipalité. Adopté

Le Conseil s'est réuni au premier mardi
de janvier

Hercule Beaumier
Thomas Rochefort Sec. Tris J. E. Lacourse Ass.

M. M. Moïse
Hébert, Irénée
Rochefort présent

Ernest Lacour ~~111~~ :6

1 899
1 895
1 899
1 899
1 899

4
5
70
24
10
12
10
5

176

W.D.

to Zabique
Zabique
Zabique